ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1948 N° 30

LE LOUP

Ses Mœurs
Sa Destruction et sa Chasse en France

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'État)

soutenue publiquement en Juin 1948
devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie
de Toulouse

PAR

LOUIS MALTIER

né le 24 avril 1924, à la Ferrière-Airoux (Vienne)

JURY

Président : M. TAPIE, Professeur à la Faculté de Médecine.

Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'École vétérinaire.

M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole vétérinaire.

IMPRIMERIE
B. ET J. OUDIN
POITIERS (VIENNE)

1948

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

Année 1948 N° 30

LE LOUP

Ses Mœurs
Sa Destruction et sa Chasse en France

THÈSE

POUR LE DOCTORAT VÉTÉRINAIRE

(Diplôme d'État)

soutenue publiquement en Juin 1948
devant la Faculté mixte de Médecine et de Pharmacie
de Toulouse

PAR

LOUIS MALTIER

né le 24 avril 1924, à la Ferrière-Airoux (Vienne)

JURY

Président : M. TAPIE, Professeur à la Faculté de Médecine.

Assesseurs : M. PONS, Directeur de l'École vétérinaire.

M. DARRASPEN, Professeur à l'Ecole vétérinaire.

IMPRIMERIE
B. ET J. OUDIN
POITIERS (VIENNE)

1948

MINISTÈRE DE L'AGRICULTURE

ÉCOLE NATIONALE VÉTÉRINAIRE DE TOULOUSE

PERSONNEL ENSEIGNANT

Directeurs honoraires	MM.	CUILLE MARTIN
Professeur honoraire		LECLAINCHE
Directeur		PONS

PROFESSEURS

Chimie et Pharmacie	N...
Anatomie	FLORENTIN
Physiologie	N...
Anatomie Pathologique — Inspection des viandes	LOMBARD
Parasitologie	BRIZARD
Médecine	DARRASPEN
Chirurgie	LASSERRE
Pathologie du bétail	BERTHELON
Maladies Microbiennes	N. .
Zootechnie	PONS

AGRÉGÉS

Anatomie	BENOIT
Médecine	FLORIO
Chirurgie	PUGET
Zootechnie	LADRAT

CHEFS DE TRAVAUX

Chimie et Pharmacie	GODFRAIN
Pathologie du bétail	TOURNUT

ASSISTANT

Parasitologie	CHEYROUX

COURS COMPLÉMENTAIRE

Pisciculture et maladies des poissons	SECONDAT

La Faculté et l'Ecole déclarent n'être pas responsables des opinions émises par les candidats (délibération de la faculté en date du 10 mai 1891, et du Conseil de l'Ecole en date du 13 juin 1924).

R. UNIV. BIBLIOTHEEK LEIDEN

A MA MÈRE ET A MON PÈRE

Faible témoignage de ma profonde affection et de ma reconnaissance pour tous les sacrifices qu'ils se sont imposés pour mes études.

A MES AMIS

A MONSIEUR LE PROFESSEUR TAPIE

de la Faculté de Médecine de Toulouse
Officier de la Légion d'Honneur

Qui nous a fait le grand honneur d'accepter la présidence du Jury de notre thèse.

A MONSIEUR LE DIRECTEUR PONS

Professeur de Zootechnie à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
Chevalier de la Légion d'Honneur

Témoignage de respectueuse gratitude.

A MONSIEUR LE PROFESSEUR DARRASPEN

Professeur de Pathologie médicale
à l'École Nationale Vétérinaire de Toulouse.
Chevalier de la Légion d'Honneur

Qui a bien voulu accepter de faire partie du jury de notre thèse.

Qu'il trouve ici l'expression de nos remerciements respectueux.

INTRODUCTION

« Le loup est assez commune beste », nous ne sommes plus au temps où Phœbus pouvait s'exprimer ainsi... Devons-nous nous en réjouir ou le déplorer ?

Du Fouilloux prend nettement position quand il déclare qu'« entre les animaux sauvages vivans dans les bois et subjects à la chasse des hommes et des chiens, le loup est le plus méchant, qui plus fait de mal et de nuisance et qui, plus, mérite d'être questé, couru, chassé et hâlé des chiens et des hommes. » Ces chiens et ces hommes ont si bien suivi ce conseil que les représentants de cette race détestée sont aujourd'hui rarissimes, pour ne pas dire disparus de notre pays.

Ce sont les animaux les plus féroces que nous ayons eus ; ils ont fait jadis de terribles ravages, aussi, semble-t-il difficile de ne pas être satisfait de voir une telle engeance rayée de notre faune.

De nos jours, parler du loup, c'est, pour les uns, évoquer le souvenir de la traversée d'un bois, la nuit, avec ces mille petits bruits suspects qui font presser le pas ; c'est, pour les autres, évoquer Perrault, La Fontaine, Kipling ou quelques vieilles chansons, quelques vieilles histoires simples et naïves que, seuls, les vieux ont le secret de savoir raconter ; c'est, pour les enfants, évoquer le petit Chaperon Rouge, ou un animal redoutable dont on les menace quand ils ne sont pas sages :

« *Il n'est marmot osant crier* (1)
Que du loup aussitôt sa mère ne menace ; »

c'est, enfin, pour le vieux chasseur, évoquer une pièce splendide et regrettée et le souvenir d'une glorieuse époque de la vénerie. Le pauvre loup n'est pleuré que de ceux qui l'ont tué. S'il n'est pas regretté par les autres, il leur inspire souvent au moins deux sentiments très humains : le respect et la nostalgie des choses du passé. C'est un animal légendaire par excellence, donc plein d'attraits ; aussi, est-il toujours intéressant d'en parler.

1. LA FONTAINE : « Le loup et les Bergers »

Digitized by the Internet Archive
in 2026

https://archive.org/details/IA41548920_0022

CHAPITRE PREMIER

LE LOUP

a) Classification Zoologique

Le loup commun : « Canis Lupus », est un carnivore de la famille des Canidés : digitigrade à griffes non rétractiles, possédant cinq doigts aux membres antérieurs et quatre aux postérieurs, une dentition de quarante-deux dents, vingt à la mâchoire supérieure, vingt-deux à la mâchoire inférieure, réparties de la façon suivante dans chaque arcade : trois incisives, une canine ou croc, quatre prémolaires, deux molaires aux arcades supérieures, trois molaires aux arcades inférieures ; la dernière prémolaire supérieure et la pemière molaire inférieure sont volumineuses, aiguës et coupantes, et portent le nom de carnassières.

Les Canidés se divisent en deux sous-familles : vulpinés à pupilles verticales et lupinés à pupilles rondes ; le loup appartient à cette dernière avec le type chacal et le type chien. Ces trois types s'accouplent entre eux en donnant des produits féconds, ils sont donc de même espèce.

b) Morphologie du loup

D'après Buffon, « le loup, tant à l'extérieur qu'à l'intérieur, ressemble si fort au chien qu'il paraît être modelé sur la même forme ». On peut en effet comparer cet animal à un grand chien maigre, à un berger allemand aux oreilles larges et dressées. Mais il est plus robuste, franchement plus haut de garrot, avec des membres antérieurs plus gros que ceux des plus beaux chiens d'équipage. Il a surtout une encolure beaucoup plus forte. Du Fouilloux nous dit qu'« il

a le col fort gros et fort massif, nerveux et charnu, et y a grande force : car, prenant un mouton par le milieu du corps, il le porte en sa gueule aussi aisément qu'un lévrier emporte un connin (lapin), et s'il trouve un cheval ou une vache morte dedans un fossé, il le tirera dehors pour le manger, ce qu'à peine pourrait faire un bon cheval bien attelé ».

Le loup est si robuste qu'il peut renverser un bœuf, couper net la patte d'un poulain ou d'une génisse. Ses masseters et ses temporaux battent en puissance ceux des plus gros dogues. Sa tête est très large, surtout le crâne, ce qui semble augmenter la distance entre les oreilles ; celles-ci sont très ouvertes à leur base, bien plantées, mais pas très longues et très arrondies à leur pointe. Elles sont plutôt rousses que noires à l'extérieur. Le chanfrein est un peu moins long et plus étroit que chez le berger ; le stop est peu accusé, c'est-à-dire que la dépression entre le crâne et le chanfrein est peu accentuée. La truffe est très noire, très ressortie, paraissant même retroussée quelquefois. La gueule est très fendue, armée de fortes dents entre lesquelles se meut une longue langue rose. L'œil est fendu en amande et placé plus de côté que chez le chien ; l'iris est jaune d'or, cerclé de noir, ce qui lui donne un regard dur et pénétrant difficile à oublier.

Son arrière-train un peu avalé, ses jarrets un peu coudés et serrés, ses pieds franchement en dehors lui donnent une allure toute spéciale ; en marchant, il traîne un peu le derrière qui paraît faible, c'est peu élégant. Il semble avoir moins de souplesse que le chien, et, quand il se retourne, c'est presque tout d'une pièce ; pour cette raison, Aristote pensait que le loup avait dans le cou un seul os continu. Quoiqu'il en soit, ces défauts ne nuisent en rien à ses qualités de galopeur et de sauteur. Il faut le voir fuir dans les brandes pour s'en convaincre...

La queue, moins fournie que celle du renard, ne dépasse que de peu la pointe du jarret, elle est surtout tombante, même dans la marche, et ne se redresse que dans la bataille. Le poil est rude et fourré, il est généralement gris jaunâtre, teinté de noir à l'extrémité, avec une raie plus foncée sur les pattes de devant. Les femelles en ont sur les mamelles, il

tombe au moment de la montée laiteuse. Mais tous les loups ne se ressemblent pas, il y en a des gris, des noirâtres, certains entièrement blancs ou café au lait, albinos ou non. Les plus beaux sont les fauves un peu clair, l'épaule presque rouge, le dos « poil de lièvre », un peu argenté et la lèvre supérieure bien blanche ; ce sont souvent les plus grands avec du poil au cou formant presque une crinière. Il existe aussi des mâtins qui empruntent à la race des chiens, qui a coopéré au produit, une partie de ses caractéristiques. On a donc toute une gamme de spécimens.

La longueur du loup est souvent de un mètre vingt sans la queue, et sa hauteur, respectable, de soixante à quatre-vingts centimètres. Son poids est ordinairement de trente-cinq à quarante-cinq kilos et peut dépasser cinquante kilos. Le comte Le Couteulx de Canteleu distinguait deux variétés de loups en France : ceux des pays de plaines et de pâturages et des loups de montagnes, plus petits et plus méchants.

c) De la connaissance du loup par la piste

Le pied du loup ressemble au pied du chien avec de légères différences, il faut être connaisseur pour ne pas confondre les empreintes laissées sur le sol par ces deux animaux. C'est une science fort difficile et qui ne peut guère s'apprendre que par la pratique. D'ailleurs, il n'est pas toujours facile de trouver les traces du pied du loup, car il évite souvent les endroits boueux, marchant de préférence sur le terrain sec ou sur les feuilles où il ne laisse pas d'empreintes. C'est quand la neige recouvre le sol qu'il fait le meilleur « à revoir ».

Le loup a un talon plus gros et plus large, plus nettement trilobé que celui du chien, les doigts plus parallèles, les ongles plus gros ; le pied paraît serré et long. La différence de taille entre le pied de devant et celui de derrière (plus petit) est plus accusé chez l'animal sauvage.

La louve a encore le pied plus régulier et plus serré, mais les ongles sont pointus ; cette acuité des ongles est encore plus accusée chez le louvart et chez le louveteau. Il arrive aussi souvent que, chez ces deux derniers, les ongles ne soient pas marqués.

On dispose encore d'autres moyens pour différencier la piste du loup de celle du chien. L'animal sauvage « qui va d'assurance ne se méjuge jamais » ; c'est-à-dire que lorsqu'il marche tranquillement et sans être inquiété, il met toujours très régulièrement le pied de derrière à la place que celui de devant vient de quitter. S'il court, le pied de derrière se trouve placé à trois ou quatre doigts de celui de devant. Les allures d'une louve pleine sont différentes : les pieds de derrière se posent souvent en dehors de ceux de devant. La ligne de marche est absolument rectiligne. Les loups marchent dans les voies les uns des autres, à la queue leu-leu, comme des Indiens sur le sentier de la guerre ; il est parfois difficile de savoir si on a affaire à un ou plusieurs loups.

Il y a une autre connaissance qui peut guider, c'est celle des « laissées » et des « déchaussures », ou « estricades », le loup se livrant toujours, comme le chien, à ce grattage du sol après s'être soulagé. Les « laissées » du loup ressemblent aux « grenades » du chien ; elles sont très blanches et contiennent toujours du poil, de la plume, des fragments d'os, etc. Il les dépose ordinairement sur un petit buisson, sur une taupinière, sur une touffe d'herbe, au bord de la route et le plus souvent à une croisée de chemins. La louve fait ses besoins au milieu de la chaussée ; ils sont plus mous et presque en plateaux ; ses « déchaussures » sont plus minces et peu profondes.

Le loup pisse comme le chien en levant la cuisse, et il pisse toujours contre quelque arbre. La louve, au contraire, pisse sur sa voie, au milieu du chemin. Si on a un limier, il indique fort bien la chose. S'il flaire la branche de haut en bas, c'est un loup ; s'il se rabat sur le chemin, c'est une louve.

d) Quelques caractères biologiques du loup

Le corps du loup dégage une odeur forte, ammoniacale et nauséabonde qui inspire une très grande crainte aux autres animaux et qu'ils ont en horreur ; cependant, la voie du loup est légère. Il est doué d'une vue perçante, d'une ouïe excellente et d'un nez des plus fins ; il évente le chas-

seur à une grande distance : « Il sent plus loin qu'il ne voit », nous dit Buffon. Il hurle au lieu d'aboyer ou fait entendre quelquefois un petit aboiement qui ressemble à celui du chien qui rêve.

La reproduction du loup est à peu près à l'image de celle du chien. Les louves peuvent engendrer au bout d'un an et demi, à leur deuxième hiver, et donner cinquante à soixante petits dans leur existence. Elles entrent en folie à partir de fin décembre jusqu'au début mars et y restent environ trois semaines. Les vieilles deviennent amoureuses plus tôt que les jeunes ; quant aux mâles, ils le sont toujours. Les femelles sont très « chaleureuses » ; si elles n'ont pas de mâles à leur disposition, elles vont les chercher et les appellent au besoin ; c'est ainsi qu'elles se font parfois servir par des chiens dont elles acceptent fort bien les hommages.

La louve porte plus longtemps que la chienne : une centaine de jours au lieu de soixante-trois. C'est une règle générale que la domestication diminue la durée de gestation. Elle met au monde quatre à dix petits ressemblant à des chiots. Ils ouvriront leurs jolis yeux bleus à huit jours. Le bout des oreilles des louveteaux est tombant comme celui des chiots, pendant trois semaines et plus. On voit même des louveteaux qui sont presque des louvarts (à six mois, ils changent de nom), ayant encore un bout d'oreille cassé. La mère allaite pendant quatre à six semaines. Les louveteaux se nourrissent rapidement de la viande dégorgée par la louve comme font tous les carnivores sauvages et même certaines chiennes. Les louveteaux ne quittent guère leur lieu de naissance avant le début de l'automne, quand ils deviennent louvarts ; ils savent se débrouiller et font comme ils feront quand ils seront grands loups, c'est-à-dire à deux ans ; vers cinq ans, ils deviennent vieux loups et, plus tard, grands vieux loups.

Nous avons vu que l'accouplement entre chiens et louves est possible ; le croisement inverse est excessivement rare, bien qu'on ait pu le reproduire en captivité à plusieurs reprises. Il a été fait des infusions de sang de loups dans certaines races de chiens, en particulier dans la race poitevine, par M. Bost-Lamondie ; le comte Le Couteulx l'a aussi expérimenté sur d'autres races. Les animaux issus du

premier croisement ne sont pas toujours utilisables, beaucoup d'entre eux gardent encore trop du caractère de la mère, mais à la troisième ou quatrième génération, on est tout à fait revenu à l'aspect extérieur du chien et à sa mentalité d'ami de l'homme. La retrempe avec la bête sauvage lui a donné vigueur, santé et nez. Tous les descendants du loup sont chiches de voix et les éclats qu'ils donnent de loin en loin rappellent le hurlement de l'aïeul.

Pline rapporte que les Gaulois faisaient couvrir leurs lices par des loups ; les animaux qui naissaient étaient ensuite placés en tête d'une meute, et tous les autres chiens leur obéissaient. Les chiens que certains peuples de l'antiquité menaient à la guerre étaient probablement croisés avec des loups. Les Colophoniens ne marchaient jamais contre leurs ennemis sans avoir une avant-garde de ces chiens. Ces animaux combattaient toujours au premier rang. Les historiens s'accordent à dire que ces animaux étaient très braves et très fidèles et ne coûtaient pas cher à nourrir. En effet, après la bataille, on pouvait leur faire une belle curée, ce qui les encourageait pour le lendemain. Mais ne nous égarons pas, revenons à nos moutons, ou plutôt à nos loups.

La vigueur du loup est extraordinaire et son tempérament de fer. Dans les grands hivers, il traverse les cours d'eau et, tout couvert de glaçons, il se couche dans les buissons. Ce qui ne l'empêche pas cependant d'aimer beaucoup les rayons du soleil. Il choisit d'ailleurs souvent une demeure qui y soit exposée. Cette robuste santé ne le met pas toujours à l'abri des causes morbides. Le loup a exactement les mêmes maladies que le chien et les mêmes parasites. La jaunisse, qui tue beaucoup de louveteaux, semble être une manifestation de piroplasmose. La rage, chez lui, à cause de sa férocité naturelle, est particulièrement dangereuse. Autrefois, l'apparition brusque de cette maladie dans une région était souvent due au passage d'un loup enragé. C'était un conservateur de virus. En Poitou, les vieux registres paroissiaux mentionnent fréquemment des décès à la suite de morsures de ces animaux. Les « Affiches du Poitou » du 16 juin 1785 enregistrent l'histoire tragique d'une louve enragée au Poiron de Pisotte, paroisse de Notre-Dame-de-la-Chaussée. « Elle mord bêtes et gens. Plusieurs personnes meurent enra-

gées ; on est obligé d'abattre quantité d'animaux. Un berger, l'apercevant, se jette ventre à terre et se couvre le visage ; la louve mord ses hardes avec fureur et l'aurait dévoré si quelques hommes accompagnés de chiens n'eussent passé par hasard. Enfin, elle est tuée par huit à dix habitants armés de fusils et de fourches. »

CHAPITRE II

VIE ET MŒURS DU LOUP

Buffon nous fait du loup un portrait peu sympathique : « Désagréable en tout, la mine basse, l'aspect sauvage, la voix effrayante, l'odeur insupportable, le naturel pervers, les mœurs féroces, il est odieux, nuisible de son vivant, inutile après sa mort. » Ajoutez à cela que c'est un animal très intelligent, rusé et extrêmement défiant, ce qui le rend d'autant plus redoutable et difficile à détruire. Il n'a rien à envier à compère renard. Cependant, dans la littérature, on nous l'a présenté parfois tout autrement. Ainsi, dans le Roman de Renard, ce pauvre Isengrin nous paraît bien naïf et bien crédule quand, sur les conseils perfides de Goupil, il se laisse prendre la queue dans les glaces d'un étang gelé et se la fait couper d'une façon lamentable. Mais, en réalité, c'est un filou prudent et plein d'astuce, il flaire le piège et la faim qui le tenaille ne lui fera pas oublier la prudence. « Grande est l'astuce et la finesse du loup », nous dit du Fouilloux, et il nous dépeint longuement comme « ils ont coustume de hurler au soir, qui est un signe qu'ils se donnent l'un à l'autre pour s'assembler tous ensemble. Comment, une fois assemblés, ils vont assaillir les haras de chevaux, les bœufs, les vaches aux pâturages. Comment ils vont aux villages, de maison en maison, afin de trouver quelque beste égarée que le mauvais mesnager ait oublié de renfermer le soir à l'étable. Comment ils font ouverture dans les bergeries et, s'ils peuvent y entrer, en tuent vingt, trente, quarante, et de la pluspart ne font que boire et sucer le sang, si non, à leur partment, que chacun emporte la sienne et, s'ils n'y peuvent entrer, font un trou à la muraille ; et,

par iceluy, si les moutons viennent à montrer la teste, les loups estant au guet, les saisissent et tuent de telle sorte que, bien souvent, ils font passer tout le corps par le trou, si non pour le moins en emporte la teste. Comment ils ont une industrieuse ruse pour attraper les chiens qui les abbayent et les descouvrent et leur font tant de nuisance : un ou deux restant au guet et un autre attirant le chien en reculant le plus loin qu'il peut de la maison, puis, tout en un instant, luy monstre les dents et luy court sus ; lors, le chien se cuydant sauvé par la porte, est surpris par ceux qui estaient au guet et tout soudain tué et mangé. Comment aux forests ils chassent et courent les jeunes cerfs et faons de biches, à relais, comme ferait chien courans. »

La plupart du temps, le loup chasse seul, la nuit surtout ; c'est un animal ennemi de toute société. Il ne sort des bois le jour que s'il a des petits à nourrir ou si son estomac crie famine ; le proverbe : « La faim fait sortir le loup du bois » est donc vrai. Parfois, il est d'une hardiesse déconcertante, comme celui dont le comte E. de La Besge, célèbre veneur poitevin, avait fait suite toute une matinée et qu'il arrive à lancer dans une cour de ferme où il guettait la sortie des moutons. N'a-t-on pas vu un de ces fauves, poursuivi par une meute endiablée, traverser un troupeau d'oies blanches, en saisir une au passage et conserver l'avance sur les chiens. Ils n'hésitent pas à venir en plein jour saisir devant un petit berger brebis ou oie au milieu du troupeau et s'en va tranquillement avec sa victime qu'il porte sur son cou. On a même vu, dit-on, une bergère et un loup tirer sur la même brebis, un chaque bout. Mais, comme dit du Fouilloux, « Ne se présentent jamais à hômes qu'ils voyent alaigres, gaillards et armés pour leur nuire ou mal faire. » Quand on rencontre un loup et que l'on est sans arme, le loup continue tranquillement son chemin, mais s'il voit la moindre possibilité d'une mauvaise intention, il a une façon de disparaître qui laisse inerte. Cet animal énorme, instantanément, se plaque au sol, disparaît dans la végétation et franchit un obstacle sans qu'on ait seulement l'idée de l'ajuster. Il est arrivé sans un bruit, il est disparu de même, « à pas de loup ».

Les bruits inaccoutumés l'effrayent : en particulier, il

n'aime pas la musique, dit-on, il n'apprécie pas les sonneries de trompes de chasse.

Poursuivi, le louvart fuira dans la première direction venue. Le loup partira toujours le nez au vent, en ligne droite, il ne rusera pas ; il compte sur la vigueur de ses dents, la force de son haleine et de ses jarrets, il dédaigne les feintes et les tours. Le louvart va, vient, tourne et ruse, il se chasse presque comme un lapin. Il se fourre même parfois dans un terrier de renard ou de blaireau, sous des racines d'arbres, la queue en arrière, tête en avant, et là, il défie tous les chiens. Le loup adulte possède un souffle extraordinaire, il passe pour inforçable ; après cinq au six heures de chasse, s'il trouve à boire, il repart aussi frais qu'auparavant. Il règle son allure sur celle des chiens, tenant toujours la tête de la meute, il pique parfois des petites pointes de vitesse et se laisse rattraper à nouveau, ou se camoufle, se laisse dépasser et étrangle quelques traînards. Certains loups décimèrent parfois ainsi en partie les meutes qui les chassaient. Au hallali, le loup se défend courageusement, il donne des coups de dents à droite et à gauche. Si on lui attache la gueule, il se défend du mufle. Il arrive parfois dans ce cas qu'il se laisse battre passivement. Il sait mourir héroïquement. « Ils ne se plaignent point quand on les tue comme font les chiens », nous dit Phœbus ; qui ne connaît pas les célèbres vers de A. de Vigny dans La Mort du Loup :

« *Et, sans daigner savoir comment il a péri,*
Refermant ses grands yeux, meurt sans jeter un cri. »

Examinons maintenant l'inverse : les méthodes de chasse employées par notre forban. Le loup quête bien plus comme un chien couchant que comme un chien courant ; il ne donne jamais de voix, il rampe en remuant la queue, s'immobilise en esquissant un arrêt et bondit sur sa proie : s'il la manque, il lui donne la chasse jusqu'à ce qu'il la saisisse, il la prend à la gorge et l'étrangle ; si l'endroit ne paraît pas sûr, il va la dévorer ailleurs. Souvent, pendant la nuit, s'il rencontre un voyageur accompagné d'un chien, il le suit d'abord d'assez loin, s'approche ensuite peu à peu, puis d'un bond se jette sur l'animal effrayé, le saisit presque dans les jambes de son maître, l'emporte et dispa-

raît. Il lui arrive souvent de visiter les collets de braconniers.

Pour les grandes expéditions de chasse, les loups se rassemblent. Ils pensent eux aussi que l'union fait la force. « Ils s'entrayment, s'entre entendent et s'entresuivent comme larrons en foire et, de compagnie et commun accord, font par troupe la guerre aux autres animaux qui sont leurs proies (1). » Lorsque le loup va en quête d'une grosse bête, il n'est jamais seul, mais toujours accompagné d'un ou deux des siens. Trouvent-ils la voie d'une biche, aussitôt, l'un se met à la poursuite, les autres se placent en embuscade. Le loup qui fait suite mène à la muette. On ne l'entend jamais donner de voix. Il serre son gibier de près : les autres loups, postés, se tiennent sur leur garde et quand l'animal passe à la portée de l'un d'eux, ils se jettent dessus. S'ils sont assez heureux pour y réussir, ils ne lâcheront pas prise. Le loup poursuivant arrive très vite et, au lieu de sauter à la tête ou à la gorge de l'animal, il s'attaque au ventre. Chaque coup de dents emporte un morceau et bientôt les viscères traînent sur le sol ; cependant, la victime ne tombe que lorsque ses boyaux sont arrachés et que l'hémorragie lui a enlevé toute sa force.

Les loups se mettent alors à table, et quand ils sont repus, ils vont cacher les restes du repas ; rarement ils en laissent sur place.

Le loup est extrêmement vorace ; lorsqu'il trouve l'occasion de faire un bon repas, il mange pour la faim passée, la faim présente, la faim à venir. Il oublie souvent les restes qu'il enterre. On prétend que son estomac peut renfermer de la nourriture pour neuf jours ; bien des gens affirment que dans les moments de disette, les loups mangent de la terre ; Aristote rapporte le fait, mais il emploie des expressions dubitatives ; beaucoup d'autres naturalistes nient la chose et disent qu'on s'est trompé ; des paysans ont vu des loups déterrer les restes de leur chasse et ils ont cru que ces animaux grattaient la terre pour la manger.

Il est certain que si les loups mangent de la terre, ils ne s'y décident qu'à défaut de toute autre nourriture, et qu'après avoir tué le dernier chevreuil, le dernier lapin. C'est

1. La Venerie. S. du Fouilloux.

un concurrent redoutable du chasseur qui, rien que par sa présence, chasse le gibier. Seuls, les gros sangliers bien armés lui imposent quelque respect. D'après du Fouilloux, « La chair de l'homme est pour lui si savoureuse et si plaisante que, puisqu'ils en sont encharnez, ils ne mangent autres bestes. J'ai veu qu'ils laissaient les brebis et prenaient et tuaient le pasteur... et, quand ils sont accoustumés à manger chair d'hommes, à peine en veulent-ils manger d'autre, et en sont fort frians ; et s'ils n'en trouvent de morts, courent sus au vivans : comme à quelques jeunes laquais, fillettes ou petits enfants; et pauvres simples gens, quand ils les trouvent à l'escart, et les tuent et les mangent. » Phœbus nous dit qu'il aime surtout les enfants qui « ont plus tendre chair ». Mais le loup ne s'attaquait à l'homme que dans les périodes de grande disette. Le chien est pour le loup un mets délicat. Quand ces carnassiers étaient abondants dans notre pays, il n'était pas rare qu'au cours des mois d'hiver ils fissent disparaître l'un après l'autre tous les chiens d'un hameau ou d'un village écarté. Ils opérèrent au Moyen Age plusieurs razzias de toutous à Paris et à Bordeaux ; ils goûtent peut-être le double plaisir de savourer un mets exquis en se payant sur le corps de l'adversaire et peuvent penser, parodiant un distique célèbre :

« *Car, comme à votre chair, je n'en compare aucune,*
Mon ventre est satisfait ainsi que ma rancune. »

Mais tous les chiens ne se laissent pas faire, comme celui de La Fontaine :

Ce portier du logis était un chien énorme
Expédiant les loups en forme.

Le renard est aussi un objet de prédilection. Il ne déteste pas les chats, gare aux matous en quête de mulots ou de lapereaux qui s'aventurent un peu trop loin de leur domicile sur le terrain de chasse de maître loup. On ne peut d'ailleurs le blâmer de ces deux genres de captures, car, ainsi, il purge bien l'univers. Entre toutes les volailles, l'oie est l'objet de sa convoitise. Chacun sait que moutons et chèvres sont des plats communs et appréciés. Le gros bétail et les chevaux se défendent mieux. On prétendait autrefois

que le loup s'attaquait surtout aux chevaux blancs ou gris, car ils étaient plus visibles la nuit. Il n'y a ni boucher ni écorcheur qui dépouille un animal avec autant d'adresse que le loup, surtout si c'est un chevreuil, dont il redoute d'avaler les poils. Dans certaines régions du Poitou, encore à la fin du siècle dernier, les paysans menaient souvent dans les bois les vieux chevaux devenus impotents dont ils voulaient se débarrasser ; les loups s'acquittaient fort bien de leurs fonctions d'équarrisseurs.

Lapins, taupes, souris, grenouilles, etc., sont croqués par passe-temps ou par défaut d'autre nourriture. Les charognes les plus avancées ont pour lui une attirance particulière, leur puanteur est un parfum recherché dont il aime s'imprégner en s'y roulant. Un clos d'équarrissage est un établissement de grand luxe et un restaurant de première catégorie. Un cadavre farci de strychnine est, pour cette raison, un très bon piège.

Le loup est l'animal le plus féroce que nous ayons eu en France, il tue souvent pour le plaisir de tuer, il égorgera tout un troupeau de moutons pour n'en dévorer qu'un seul. Il est même souvent féroce envers ses semblables : « ils ne s'entrayment pas toujours. » Quand une louve « en folie » cherche un mari, elle sème la discorde au sein de la bande de lurons autrefois frères d'armes. Rien de plus naturel d'ailleurs, n'en est-il pas souvent ainsi dans notre société humaine ? Ecoutez ce que nous dit du Fouilloux à ce sujet : « Quand estant en chaleurs, ils suyvent la louve, ils exercent cruellement leur sévérité et cruauté les uns contre les autres et s'entrebattent à toute outrance, se mordent, se blessent, se deschirent et tuent, comme si toute leur vie ils avaient été capitaux ennemis. » Gaston Phœbus nous dit la même chose : « Anciennes gens disent que jamais loup ne vit son père, et c'est vérité aucunes fois, non pas toujours... S'ils trouvent que la louve se tienne et le loup ensemble, tous les autres loups courent sus au loup et ils le tuent, et pour ce, dit-on, que le loup ne veit onc son père, et cecy est vérité en ce cas : mais quand en tout le pays n'a si non un loup et une louve, ce ne peut estre vérité. » La louve ne se livrera qu'à un seul. Phœbus rapporte qu'« elle commence d'abord à les promener pendant six ou huit jours, ne pre-

nant ni le temps de manger, boire ou dormir, jusqu'à ce que, épuisés de fatigue et à bout de force, ils finissent par se coucher et s'endormir. C'est alors que la louve gratte de la patte celui qu'elle préfère pour le réveiller. Son choix se porte généralement sur le plus robuste et le plus assidu et l'entraîne au loin pour se donner à lui ». C'est une version un peu romancée.

Ce qu'il y a de certain, c'est que si le futur père a réussi à sortir vivant de la bataille, il s'attache pour la saison aux pas de celle qu'il a séduite et sera bon père autant que bon mari : « Et sçache que quand un loup et une louve ne sont accompagnez, ils demeurent volontiers toujours ensemble. »

La louve a repairé d'avance l'endroit où elle établira son liteau, sur la mousse et des herbes qu'elle recouvre du poil de son ventre qui se détache au moment de la lactation. Elle choisit un emplacement secret, mais ensoleillé, sur un coteau boisé, non loin d'une mare ou d'un cours d'eau, car les loups sont de grands buveurs : un loup poursuivi et fatigué reprend des forces en s'abreuvant et peut parcourir encore de nombreux kilomètres. Le mâle s'occupe des petits et se montre souvent bon père de famille, surtout si la mère disparaît. Celle-ci dégorge pour sa progéniture la viande qu'elle a mangée alors qu'elle les allaite encore. Vers l'âge d'un mois, les parents apportent aux petits des proies vivantes de petite taille : levrauts, taupes, grenouilles, pour leur enseigner la façon de les prendre et de les tuer. Reportons-nous encore à Gaston Phœbus qui nous affirme que « si par hasard le loup est avec ses louveteaux lorsque la mère arrive avec les victuailles et qu'il soit affamé, il s'occupera d'abord de lui, s'emparera des provisions, et ce n'est que lorsque son appétit sera satisfait que les autres pourront jouir des restes ; s'ils ont faim, tant pis pour eux. Aussi, la louve est obligée d'user de ruse et de malice. Elle laisse souvent sa viande en route et s'approche en rampant pour voir si son mâle est présent et, dans ce cas, elle attendra son départ pour apporter à manger à ses petits. Le loup, qui est aussi malin qu'elle, se doutant de la chose, lorsqu'il l'aperçoit, il court à elle, lui flaire la gueule, et si elle est prise en flagrant délit de cachotteries, compère loup lui administre une maîtresse correction jusqu'à ce qu'elle le conduise à sa

cachette. Cette leçon stimule les instincts de ruse de la mère qui redouble de précautions ; aussi, certains observateurs prétendent-ils qu'elle se lave la tête et le corps quand elle revient de sa cachette pour que le loup ne se doute de rien. »

La louve est surtout très prudente vis-à-vis de l'homme ; pour revenir à ses petits, elle rentre toujours au bois à l'opposé. Mais, souvent, la « chaudière » est découverte soit par les hululements des petits, soit quand elle commence à apporter des proies plus volumineuses à ses enfants. Un mouton a de la laine, et il en reste accrochée aux ronciers, l'oie a des plumes qu'il est anormal de retrouver en plein bois ; un beau jour, un braconnier viendra avec un sac et capturera la portée.

Si la louve s'est aperçue à temps de visites indiscrètes, elle prend un à un ses louveteaux dans la gueule et les transporte dans un lieu plus retiré ; elle prend toujours le même le premier. Lorsqu'on lui enlève ses petits, la louve grogne à une distance respectueuse, mais n'attaque pas l'homme.

Vers trois mois, les louveteaux sont dressés à la chasse. Papa et maman commencent à les instruire dans l'art d'enlever les poules et les oisons, les canards et les dindons. A mesure qu'ils grandissent, on leur fait attaquer des bêtes plus fortes : le mouton, le veau, le poulain. C'est comme un écolier qui de : « rosa, la rose », passe insensiblement aux conjugaisons. Le comte Le Couteulx affirme que lorsqu'il y a une portée dans un endroit, la louve s'abstient de tout maléfice sur le bétail ou la basse-cour des fermes avoisinantes, c'est presque une assurance contre les dégâts. Si la portée est dérobée, le pacte cesse et, dès le lendemain, la région respectée jusqu'alors est mise en coupe réglée.

Le vicomte E. de la Besge est d'un avis tout à fait différent, il a toujours vu le contraire : « J'avais près de chez moi une portée de loups, la louve croquait sans scrupule aucun oies, moutons et dindons. Le Préfet, instruit de ces faits, a ordonné une battue. Les louveteaux ont été pris et, à partir de ce moment, les plaintes des riverains ont complètement cessé. »

A six mois, la louve est encore avec ses louveteaux et ne les quitte guère avant la Toussaint.

Quel est l'habitat préféré du loup ? Ce n'est pas la grande forêt, comme beaucoup le croient. Il affectionne plus particulièrement des boqueteaux, des oseraies, des étendues de roseaux ou même de grandes haies. C'est ce qui fait qu'autrefois la Bretagne, le Poitou et le Limousin étaient des pays à loups par excellence. Ces provinces, semées de petits bois et d'étendues de fougères impénétrables, séparées par des petits oasis de cultures où notre Isengrin pouvait venir au ravitaillement, étaient de véritables paradis pour lui. Caché par le fourré qui bordait les champs, il pouvait s'approcher sans être vu des troupeaux de moutons qui broutaient paisiblement ; quand il jugeait le moment favorable, il se précipitait, semant la terreur parmi cette gente lainée, et en emportait un spécimen qu'il allait parfois dévorer à vingt ou trente kilomètres du lieu de son méfait.

Les loups aiment beaucoup les voyages, ils parcourent jusqu'à cent cinquante kilomètres dans une journée. Semblables aux oiseaux de passage, ils font de longues migrations pendant l'hiver : quand ils ne trouvent rien à faire dans un pays, ils s'en vont ailleurs ; c'est la raison pour laquelle, dans certaines contrées, à certaines époques, on voyait arriver une grande quantité de loups qui disparaissaient pour les mêmes causes qui les avaient amenés.

Le loup peut-il s'apprivoiser ? Est-il vrai qu'« est le loup entre toutes les autres bestes des plus malaisés à apprivoiser, quoique de jeunesse il soit domestiquement et privement nourri, toujours garde sa naturelle cruauté et férocité (1) ».

Certaines légendes, dont il faut bien tirer une part de vérité, nous montrent que l'on peut civiliser cet animal.

Ainsi, dans son « Histoire des moines d'Occident », le comte de Montalembert rappelle que le patron des chanteurs populaires de l'Armorique, l'aveugle Hervé, dont le chien avait été dévoré par un loup, avait pieusement remplacé par ce loup même le conducteur de ses pérégrinations et, de plus, l'attelant à sa charrue comme il eut fait d'un cheval, il lui faisait labourer son champ ; « C'était merveille, dit Albert le Grand, de voir ce loup vivre en mesme étable

1. Du Fouilloux.

avec les moutons sans leur faire de mal, traisner la charrue, porter les faix et faire tout autre service comme une beste domestique. »

Il y a encore la légende de ce fameux loup, terreur de la région de Gubbio, et que saint François d'Assises rendit doux comme un mouton. Cet animal se comporta si bien par la suite, qu'à sa mort il fut pleuré par tous les habitants.

Ces loups apprivoisés reviennent à chaque instant sous la plume des animalistes : une autre vieille histoire raconte qu'un abbé breton, Thegonnec, fit traîner par un loup les matériaux nécessaires à la construction de son église. Et on pourrait en citer encore. Sans remonter si loin, les temps contemporains nous fournissent de nombreux exemples de loups domestiques devenant de fidèles amis de l'homme ; mais il arrive parfois que l'instinct sauvage et la férocité de l'animal réapparaissent subitement. On a souvent vu des loups cohabiter très pacifiquement avec des chiens d'équipage.

Le comte LE COUTEULX DE CANTELEU écrit à ce sujet : « Les loups s'apprivoisent assez bien ; mais ils sont toujours méfiants et sujets à devenir méchants en vieillissant ; cependant, j'en ai eu une fois trois magnifiques qui devinrent extrêmement apprivoisés, qui se promenaient avec moi, parfaitement libres, me reconnaissaient en hurlant à plus d'un kilomètre de distance, et les femelles me laissaient toucher et prendre leurs petits après leur mise-bas. Le mâle était même jaloux, et quand il se promenait avec moi, grondait les personnes qui s'approchaient trop de moi. Jamais je n'ai vu animaux plus beaux et plus apprivoisés. Ces louves ont été les mères de nombreux métis qui entraient à la meute et dont j'élevais jusqu'à la cinquième génération. »

On a même employé ces loups apprivoisés à la chasse de leurs congénères. Il y a des renégats même parmi les bêtes ! Ils éventent le gibier à une grande distance et ne donnent jamais de voix.

Mais tous les loups n'étaient pas aussi familiers, ils ont été la terreur des temps passés. Cette engeance a laissé chez nous un souvenir qui n'est pas près de s'éteindre ; on l'a entourée de mystères, on raconte dans nos campagnes bien

des histoires à son sujet ; bien des légendes, bien des croyances se sont brodées autour de ces animaux.

Elles font revivre soudain en nous une foule de choses que l'on croyait oubliées. Nous nous souvenons alors d'un coin de bois sauvage et retiré, d'une lande déserte et triste frissonnant sous l'aube glacée d'un jour de frimas, d'un chemin creux sous sa voûte de chênes centenaires, projetant des ombres étranges par un beau clair de lune d'hiver. Quel beau décor pour voir surgir un loup garou ! Nos vieux grands-pères savent encore raconter naïvement, le soir, à la veillée, sous le manteau de la cheminée, de ces histoires invraisemblables qui font froid dans le dos.

CHAPITRE III

LE LOUP ET QUELQUES CROYANCES ET LÉGENDES POPULAIRES

Voit-on chez vous
Les loups-garous
Rôder dans les bruyères
(Vieille chanson poitevine)

Beaucoup de nos animaux sauvages ont contribué à enrichir notre vocabulaire pittoresque et populaire, le loup y a contribué pour une large part ; nombreuses sont les localités du nom de Gratteloup, Domloup, Chanteloup, Pisseloup. Des noms de familles tels que Friloup, Chiloup, Heurteloup, etc. De même, les locutions imagées connues de tous : « avoir une faim de loup », « marcher à pas de loup », « faire un froid de loup », etc. Il existe une vieille expression fort pittoresque propre au pays de Fougère qui sert pour désigner une personne ayant de nombreuses propriétés : « Il a du bien partout où que le loup pète. »

Il fut un temps où les loups, maintenant animaux mal famés, étaient considérés comme des objets bien faisants. Dès l'époque néolithique, les hommes de l'âge de pierre regardaient ces « bêtes rousses et puantes » comme des totems, des protecteurs, des ancêtres dont ils se disaient les descendants, et ils leur rendaient un culte. A une certaine époque de l'année, ils s'affublaient de leur peau, s'en couvraient la tête, s'en cachaient le visage. Dans ces antiques pratiques, d'aucuns voient l'origine des mascarades du carnaval.

On trouve une légion de remèdes poulaires tirés du loup. Ils ont toutes les vertus. Ecoutez plutôt le seigneur de Gastine : « Vray est que des médecins et des philosophes j'ai encore appris .que ceux qui ont mal aux yeux sentent souverain allègement s'ils les oignent des excrémens du loup : et que la cendre faicte desdits excrémens meslée avec du miel est bonne pour fister la défluxion des yeux chassieux ou pleurans et que la graisse du mesme loup est pareillement fort propre pour les enfrotter. Que le foye du loup desséché et pulvérisé, puis veu destrempé en moust ou autre vin tiède, est bon pour les vieilles toux et pour le foye de l'homme vieil. Que la poudre de la teste d'un loup desseiché guérit la douleur des dents et que les os trouvés parmy les excrémens des loups ont pareille vertu. Que le fiel du loup meslé avec la graine du concombre sauvage ou avec le jus d'icelle, communément appelé Elathérium, et lié sur le nombril de la personne, lui lâche le ventre. Que l'huyle dedans lequel un loup aura été mis tout vif et bouilli si longuement que la chair se puisse séparer des os, est un singulier remède pour la goutte et que l'œil droit du loup salé et lié au bras gauche de l'homme lui est prompt remède contre les fièvres. Que le sain et graisse du loup amollit la dureté du foye des hommes, de l'amarry des femmes et en apaise les douleurs. Que si une femme était en travail d'enfant, mange de la chair de loup, ou quelqu'un qui en aura mangé s'approche d'elle quand elle commencera à sentir le mal : cela lui donnera un bien grand allègement. Que les dents du loup liées sur l'enfant en maillot les aydent à faire plus tôt venir leurs dents et avec moindre douleur. De faict, à Paris, les mères pendent au col de leurs enfants nouveaux nez des hochets d'argent au bout desquels est enmanchée une grande dent de loup ; afin que les petits enfans se jouant de ce hochet et portans la dent du loup en leur bouche s'en frottent les gencives et que, par ce moyen, leurs dents plus aisément en sortent et avec moindre douleur. » Tuer un loup, c'était acquérir une véritable boutique d'apothicaire.

Phœbus ajoute que « le pied droit de devant du loup guérit les cancers aux reins et les bosses qui viennent dessus les mâchoires des cochons ».

De vieux piqueurs assuraient que le jeune loup, bien mariné avec du vinaigre chaud, était très bon à manger en l'arrosant d'une sauce très piquante. On croyait que si de la peau d'un loup on faisait un tambour, le son de cet instrument imposait silence à tous les animaux. On croyait aussi que la peau d'une brebis écorchée par un loup rendait malade l'homme qui s'en faisait un habit. Les canines de loup étaient convoitées par les fermières pour mettre à la porte des bergeries : la trophée devenait amulette ou épouvantail.

En Limousin, le loup passait pour une créature du diable, pour un suppôt de l'infernal séjour dans les croyances du peuple. Il existait des « meneurs de loups » qui avaient une réputation de sorcier ; ils étaient accusés d'avoir contracté une alliance avec les puissances du sombre royaume. Ils gouvernaient la bête à leur gré, usaient du pouvoir souverain de l'éloigner du troupeau ou d'abandonner celui-ci à sa voracité s'ils avaient dessein d'exercer une vengeance contre leurs maîtres ou leurs voisins. Il leur suffisait pour cela de l'appeler et de l'ensorceler à l'aide d'une formule magique dont ils possédaient le secret. Cette incantation était appelée l'« enclavélement » du loup. Le fauve restait paralysé sous l'influence du maléfice et ne recouvrait ses moyens qu'après avoir traversé un cours d'eau.

Du loup, on disait aussi qu'il faisait l'épouvantail d'un sorcier, qu'il n'attaquait personne sur le chemin de l'église. Pour se garder du carnassier, on devait dire un pater à rebours.

Qui n'a pas entendu parler de l'existence de cette bête fabuleuse : le loup-garou. Ces loups-garous étaient des hommes en état de péché, condamnés à faire pénitence, que l'on changeait en loup ou qui pouvaient eux-mêmes se changer en loup. La mythologie grecque nous apprend que Zeus changea en loups le roi d'Arcadie Lycaon et ses fils pour les punir de lui avoir servi un plat de chair humaine quand ce dieu vint le visiter. Au Moyen Age, la croyance à la magie, aux sorciers et aux loups-garous était courante. Elle était tellement accréditée que des malheureux, accusés de ce genre de sorcellerie, ont été condamnés au feu par les tribunaux. Enfin, certains pauvres diables, à cette épo-

que, obsédés par cette superstition, se sont crus de bonne foi métarmorphosés en loups et possédés par cette folie, ils courraient les rues et les champs en poussant des hurlements. Marie de France affirme que les loups-garous ont été nombreux autrefois. Voici la définition que nous en donne du Fouilloux : « Il y a aucuns loups qui mangent des enfants et aucunes fois les hommes, et ne mangent nulle autre chair depuis qu'ils y sont encharnés, ainçois se laissent mourir : et ceux-là on appelle loups-garous, car d'eux on s'en doit garder. » Dans les archives de la Vienne, on trouve un curieux document datant de 1770 : « L'information secrète sur le meurtre, dans la forêt de Moulière, d'un marchand de cochons revenant de la foire de Saint-Blaise, à Bonneuil-Matours, deux heures après minuit, à qui les assassins avaient volé cent louis et, après l'avoir dépouillé, l'avaient jeté dans la Vienne, le faisant passer pour un loup-garou ».

Il y a cinquante ans à peine, il était une croyance assez répandue en Poitou et peut-être dans d'autres provinces. Les paysans pensaient que les paniques de bestiaux se produisant de temps à autre sur les champs de foire étaient dues à des nomades hongrois, disait-on, qui portaient sur eux des morceaux de foie de loup ; ils profitaient du désordre pour faire main-basse sur quelques marchandises. De nos jours, nous n'entendons plus parler de ces paniques collectives et subites du bétail. Est-ce dû à la disparition du loup ?

La plupart de ces vieilles croyances sont aujourd'hui en partie oubliées, elles démontrent l'importance qu'a eu jadis le loup dans la vie de nos ancêtres qui en ont fait un animal légendaire.

CHAPITRE IV

DESTRUCTION DU LOUP

LE LOUP UN DES FLÉAUX DU PASSÉ

Depuis les temps les plus reculés, nous l'avons vu, les loups ont fait parler d'eux, pas toujours en mal d'ailleurs, puisqu'une louve charitable sauva Romulus et Rémus. Mais c'est une exception légendaire.

C'était surtout après les guerres qu'on notait une recrudescence d'activité de ces animaux. « C'était surtout, dit le baron DE NOIRMONT dans son histoire de la chasse, après les longues guerres civiles et étrangères, les épidémies et les disettes qu'on voyait les loups, accoutumés à la chair humaine, porter la terreur parmi les populations et compléter l'œuvre désastreuse du fer, de la peste et de la famine. »

Les loups ont été l'épouvantail du Moyen Age et des siècles qui suivirent : au x^e^ siècle, pendant et après les invasions normandes et pendant les guerres du xv^e^ siècle ; ils étaient devenus si hardis qu'ils pénétraient jusque dans les villes, dévoraient les femmes et les enfants, déterraient les morts dans les cimetières et venaient enlever les jambons qu'on pendait aux portes des maisons, raconte un bourgeois de Paris dans son journal de 1421. En 1439, ils tuèrent 14 personnes entre Montmartre et la Porte Saint-Antoine.

La terreur qu'ils inspiraient était surtout grande dans les campagnes ; les habitants y étaient plus exposés à leur férocité et manquaient de moyens de défense. Certains d'entre eux ne possédaient pour toute arme qu'une simple arbalette, et c'étaient les mieux armés ; les autres devaient recourir au simple bâton ou, mieux, à des ustensiles aratoires. D'ailleurs, il leur était interdit de tuer les loups ou

tout autre gibier, le privilège de la chasse étant réservé aux nobles. Une ordonnance de Charles IX. en 1560, autorise tous les sujets « de chasser de leurs terres à cris et à jets de pierres toutes bêtes rousses et noires qu'ils trouveraient en dommage, sans toutefois les offenser ».

Pendant les guerres de religion, les loups se répandirent de tous les côtés et devinrent si nombreux, notamment dans les montagnes de Gévaudan, qu'ils forcèrent, dit-on, une armée royale à quitter les cantonnements.

On signale des ravages de même nature en Bretagne après les guerres de la Ligue et, en 1598, après la paix de Vervins. « La guerre étant finie entre les hommes, dit Pierre de l'Estoile, commença celle des loups contre eux après lesquels ils s'acharnèrent si fort qu'ils laissaient ordinairement les bestes pour se ruer sur le berger qu'ils étranglaient et mangeaient au milieu de son troupeau. » Les loups jouent aussi un rôle important parmi les fléaux que déchaînèrent sur la Lorraine les longues et sanglantes guerres du duc Charles IV contre les armées de Louis XIII et de Louis XIV, et, après la paix, on tua en un seul hiver jusqu'à trois cent quinze loups dans un rayon de trois lieues autour de Nancy. En 1712, au plus fort de la guerre de Sécession d'Espagne, un nouveau débordement de loups fit de grands ravages dans l'Orléanais, mais ce fut à partir de l'année 1763, lorsque la paix de Paris eut mis fin à la guerre de sept ans, que la France fut le plus horriblement dévastée par ces bêtes féroces. En 1767, plus de quatre-vingts personnes, dont dix-huit à Verdun, furent dévorés. Certains loups anthropophages ont eu une sanglante renommée, tel « Courtault », en 1439, ainsi nommé parce qu'il avait perdu sa queue à la bataille, la fameuse Bête du Gévaudan de 1764 et le grand loup de Versailles, dont le chevalier Antoine, porte-arquebuse de Louis XV, ne put venir à bout qu'en ramenant d'Italie les grands chiens des Abbruzes auxquels est confié la garde des troupeaux dans la campagne romaine, comme en témoigne le tableau d'Oudry exposé dans les galeries du Louvre. Au début du XIX^e^ siècle, les loups étaient encore très communs en France, car leur destruction s'était ralentie pendant la Révolution, la louveterie ayant été abolie peu avant, en 1787. Jusqu'en 1860, il y en avait encore à peu

près dans toutes les provinces ; ils étaient nombreux encore dans les Ardennes, en Haute-Marne, en Morvan, en Provence, en Bretagne, en Poitou et en Normandie. A partir de 1870, ils disparaissent dans certains départements ; on peut considérer que s'il y a de-ci, de-là, un loup de passage, l'espèce a cessé de se reproduire dans tout le Sud-Est, dans les Landes, la Gironde, dans le Var, les Bouches-du-Rhône, la Seine-et-Oise, l'Oise et la Seine-et-Marne, où ils furent très communs, en Picardie, en Flandre, dans l'Orléanais et dans une partie de la Normandie. La situation resta stationnaire jusqu'en 1885 où l'empoisonnement par la strychnine, dans l'Ouest surtout, devint le moyen de destruction systématique. En dix ans, la Bretagne, la Mayenne et le sud de la Normandie sont entièrement nettoyés. Dans les Ardennes, la Haute-Marne, la Creuse, le Cantal, le Puy-de-Dôme et la Haute-Saône, on trouvera encore des loups jusqu'en 1900.

A partir du début du XX^e^ siècle, ils se concentrent dans un îlot de résistance comprenant le Poitou, le Limousin, le Périgord et la Vendée. Là, ont existé les derniers équipages à courre du loup avec les derniers chiens dans la voie de cet animal.

En 1937, M. Salvat, conservateur des Eaux et Forêts, écrivait : « Quelques loups restent encore fixés dans les bois impénétrables et les brandes solitaires du sud du Poitou et du pays charentais, de Montmorillon à Confolens, de Civray à Ruffec et à l'est d'Angoulême, de même qu'il en subsiste en Dordogne, entre Nontron et Ribérac. »

Si l'on regarde l'état des loups tués depuis 1818, on voit que le nombre diminue régulièrement d'année en année. En douze ans, de 1818 à 1829, 18.709 ont été « tués officiellement », avec un maximum de 2.131 en 1823. Ce chiffre tombe à 6 en 1922 et en 1923 et 8 en 1924. Depuis, d'autres ont été abattus, nous ne saurions donner un chiffre exact ; il en est signalé un en 1933 à Vinça, dans les Pyrénées-Orientales, un autre en 1937 dans la Dordogne et, cette même année, le dernier à notre connaissance, à Saint-Angeau, près d'Angoulême. On pouvait lire dans certains quotidiens au début du printemps de 1947 un article concernant le passage d'un loup aux environs de Périgueux. Mais peut-être

ce loup n'avait-il existé que dans l'imagination des chasseurs.

Si le loup s'est raréfié au point que l'on puisse dire qu'il est disparu, c'est que les hommes ont pris des mesures énergiques pour se défendre contre ce fléau.

MOYENS MIS EN ŒUVRE POUR LA DESTRUCTION DU LOUP

LES PRIMES

Pour encourager sa destruction, on a mis la tête du loup à prix comme celle du plus grand malfaiteur. Ces récompenses accordées aux destructeurs ne sont pas de création récente, on en trouve l'origine dans des temps fort reculés. Déjà, sous Charlemagne, les officiers de louveterie jouissaient de divers et importants privilèges : exemption de service militaire, du droit de gîte ; ils recevaient, en outre, une mesure de grains sur les levées faites pour le compte de l'Empereur. En 1404, le roi Charles VI autorise les louvetiers à percevoir deux deniers par tête de loup, quatre par tête de louve sur chaque feu des paroisses situées à deux lieues de l'endroit où la bête a été abattue. Le privilège de la chasse aux loups était réservé en ce temps ; l'ordonnance dite Cabochienne, prise en 1413 par le même roi, permettait à toutes personnes de tuer cette engeance dévorante et même ordonnait que ces destructeurs fussent payés. Mais cette liberté fut de courte durée. Le droit pour quiconque de tuer des loups sans autorisation spéciale ne fut donné que sous la Révolution. Depuis cette époque, les primes de destruction n'ont jamais cessé d'exister. La Convention, par un décret du 11 Ventose an III, en accorde de considérables : 360 livres pour une louve pleine, 250 livres pour une louve non pleine, 200 livres pour un loup et 100 livres pour un louveteau de la taille d'un renard.

Par la suite, la loi du 3-4 août 1882 accorde 100 francs pour un loup ou une louve non pleine, 150 francs pour une louve pleine et 40 francs pour un louveteau dont le poids est inférieur à 8 kilos. Quand il est prouvé qu'un loup s'est jeté sur des êtres humains, celui qui le tuera aura droit à une prime de 200 francs.

La loi de finance du 31 mars 1903 ramène ces primes respectivement à 50, 75, 20 et 100 francs.

Avant de quitter ce chapitre, il est curieux de signaler qu'il existait, aux XVIII[e] et XIX[e] siècles, une coutume fort pittoresque : « la tournée du loup. » Quand un de ces animaux avait été tué dans le pays, l'heureux chasseur entreprenait une tournée dans les localités voisines, allant de ferme en ferme présenter la peau sanglante du carnassier fraîchement écorché. Il recevait ainsi de menues monnaies, des fromages, du lard, des œufs, etc... Et ceci ne le dispensait pas évidemment de la prime officielle. Enfin, les généreux donateurs étaient récompensés par le récit de la mort du loup, fleuri de détails plus ou moins tartarinesques.

LA LOUVETERIE

Les primes n'ont jamais été un moyen suffisant pour lutter contre un animal aussi dangereux et aussi prolifique que le loup. Il a été nécessaire, pour le combattre efficacement, de créer la louveterie, corps spécialisé s'occupant uniquement de la destruction des animaux nuisibles et en particulier de celle des loups, les plus nuisibles de tous, disposant en tout temps d'équipages de chasse entraînés et spécialisés et auxquels ont été données toutes autorisations utiles pour faire aux loups une guerre sans merci.

Historique

Ce fut Charlemagne qui le premier, pour préserver ses peuples de ce fléau, chargea certaines personnes de détruire ces animaux. Dans un capitulaire de 813, il ordonna à ses comtes de désigner, dans leur circonscription, deux officiers dont les fonctions consisteraient à chasser les loups. Il voulut aussi qu'on lui fit savoir combien chacun en aurait tué et qu'on lui présentât les peaux : « Ut vicarii luparios habeant unus-quisque in suo ministerio duo... et ipsi certare studeant de hoc ut profectum exinde habeant, et ipsa pelles ad nostrum opus dentur. » Nous avons déjà vu les privilèges accordés à ces officiers.

Quelques auteurs prétendent que l'institution de ces « luparii » disparut au moyen âge. On a pu cependant cons-

tater des paiements de primes pour les loups détruits, ce qui prouve que le capitulaire de Charlemagne était toujours en vigueur.

Outre les louvetiers, existaient aussi des loutriers. Ils se faisaient héberger avec tout leur équipage, si bien que les paysans avaient plus souvent à se plaindre de ceux qui venaient les débarrasser des loups et loutres que des animaux eux-mêmes. Ces officiers exigeaient « sur le povre peuple grands sommes de deniers pour cause desdits loups et loutres ».

Pour mettre fin à ces abus, Charles VI rendit l'ordonnance de 1395 où il est dit « que toutes commissions données par lui à quelques personnes que ce soit cesse », et dans la même ordonnance, il enjoint « aux veneurs et fauconniers quels qu'ils soient ne se loger dorésnavant que dans les hostelleries où l'on ne reçoit que pour de l'argent, et ils sont tenus de payer promptement tout ce qu'ils prendront, sans quoi ils seront passibles de la justice du Royaume et seront punis tellement que ce sera un exemple aux autres ».

François Ier fixa d'une manière plus précise les fonctions du Grand Louvetier qui, jusqu'alors, n'avaient pas été clairement définies; par l'ordonnance de l'année 1520, ce roi chargea le Grand Louvetier d'entretenir, aux frais du Trésor Royal, un équipage spécial pour la chasse aux loups ; des officiers de louveterie relevant du Grand Louvetier remplissaient la même mission dans les provinces.

Dans la suite, cette charge devint très considérable et ceux qui la possédaient étaient fort en faveur. Le Grand Louvetier n'a d'autres supérieurs que le roi, il place les lieutenants de louveterie dans les provinces, leur nombre n'est pas limité et ils ont sous eux des officiers comme piqueurs, gardes, etc...

Les fonctions du Grand Louvetier sous Henri IV consistaient surtout à suivre la Cour dans ses déplacements, soit pour écarter les loups de la résidence du roi et des forêts ou bois où il chassait, soit pour lui procurer le plaisir de cette chasse quand il lui plaisait de le prendre.

Les officiers de louveterie avaient le choix pour prendre les loups : chasser avec des lévriers à force de chiens, piè-

ges, affûts. Le plus souvent, ils avaient recours aux battues, encore appelées huées ou tric-traques, et pour lesquelles ils avaient le droit de rassembler le nombre de personnes qu'ils croyaient nécessaire ; ils étaient les seuls à avoir ce droit. Tous les officiers de justice et autres étaient tenus d'obéir et de donner aide, conseil et assistance au Grand Louvetier et à ses lieutenants, sergents et piqueurs, lorsque cela était nécessaire, et qu'ils en étaient requis, et, s'ils trouvaient qu'il fut chassé aux loups sans permission du Grand Louvetier ou de ses lieutenants, ils devaient punir les délinquants de prison, de la perte de leurs armes et d'une amende de dix livres, ainsi que ceux qui auraint refusé d'assister à une chasse organisée par les louvetiers.

Sous Louis XIV, la Louveterie fut l'équipage attitré du Dauphin. Avec ce dernier disparurent les jours brillants de la Louveterie Royale, qui continua cependant sous les deux règnes suivants à rendre de grands services, mais sans l'apparat et la magnificence d'autrefois.

Il y eut de nombreux conflits ente les lieutenants de louveterie et les maîtres des Eaux et Forêts, ces derniers empêchèrent même parfois les louvetiers de chasser.

Sous des prétextes futiles d'économie et malgré les services rendus depuis des siècles, la louveterie fut supprimée par un règlement du 9 août 1787.

C'est Napoléon qui l'a rétablie en 1804 et la plaça sous la direction du Grand Veneur.

Contrairement à ce qui avait lieu sous Napoléon et sous la Restauration, sous le Second Empire, le Grand Veneur ne possédait aucune attribution en matière de louveterie. C'étaient les préfets qui nommaient directement les lieutenants de louveterie, sans l'intervention du gouvernement, sur la proposition des chefs de service qui étaient des conservateurs des Eaux et Forêts.

État actuel

Il est à peu près le même : les fonctions de lieutenants de louveterie sont honorifiques, néanmoins, elles ne peuvent être confiées à un étranger. Les lieutenants de louveterie sont nommés par le préfet sur l'avis du conservateur

des Eaux et Forêts. Le nombre ne doit pas excéder celui des arrondissements de sous-préfectures, à moins de circonstances exceptionnelles. Afin de faire tenir leurs chiens en haleine, les lieutenants de louveterie ont le droit de chasser les sangliers à courre, deux fois par an, dans les forêts d'Etat faisant partie de leur circonscription.

Les lieutenants de louveterie doivent, à toute époque de l'année, faire rechercher avec soin les portées de loups.

Il existe pour les lieutenant de louveterie un uniforme permis, mais non obligatoire. Nous n'avons pas l'intention d'entreprendre sa description depuis la création de l'institution, ce serait un peu trop fastidieux.

Aujourd'hui, la louveterie n'a plus de loups à détruire, mais elle reste cependant précieuse pour la destruction des nuisibles ; elle protège ainsi le gibier et se rend une auxiliaire de l'agriculture.

LES BATTUES

Encore appelées huées ou tric-traques.

On dirige ces huées suivant un rite immuable ; quand dans une région les habitants désirent faire faire une battue contre les loups qui la ravagent, ils doivent prévenir les agents des Eaux et Forêts. Ceux-ci en prennent la directive par l'intermédiaire des lieutenants de louveterie. Le colonel Chevalier-Rufigny, dans son ouvrage « La chasse aux loups et la destruction des loups en Poitou aux XVIII^e^ et XIX^e^ siècles », nous dit : « Ils (les agents des Eaux et Forêts) désignent les paroisses qui prendront part à la battue et leur fixent un point de rendez-vous. C'est là que les syndics de chaque paroisse leur présentent d'abord la publication qui a été faite de la battue au bas de laquelle est le certificat du curé ; ensuite, la copie des rôles de leur paroisse. A l'aide de ces rôles, ils font l'appel des habitants qui doivent tous s'y trouver, sauf les malades, les septuagénaires, les infirmes et « ceux qui mendient leur pain ». Tout défaillant est passible d'une amende de 10 livres. Ils réitèrent à tous la défense de tirer sur aucune pièce de gibier, tant de plumes que de poils, à peine de 100 livres d'amende. Ils séparent ceux qui sont armés de fusils (tireurs) de ceux qui

ne sont munis que de bâtons ferrés, de fourches, hallebardes et autres instruments (rabatteurs). »

Pour être certain que la battue soit fructueuse, on ne saurait la préparer longtemps à l'avance, car les loups sont nomades et on n'est jamais sûr de les avoir le lendemain dans les enceintes où ils ont été signalés la veille.

Il faut donc faire le bois le matin même de la battue avec un limier. Si on ne prend pas cette précaution, on est obligé de fouler successivement les enceintes au hasard, « à la billebaude », sans grande chance de succès, car à la moindre alerte, les animaux vident les enceintes voisines non gardées.

Pour cela, la veille du jour fixé, le directeur de la battue devra déterminer parfaitement le travail que devra faire chacun des hommes qu'il a à sa disposition ; autrement dit, il fixe la quête de chacun. Il prend quelques hommes qui ont rôle de valet de limier dans la chasse à courre. Ils doivent se rendre sur leur quête au petit jour, accompagnés chacun d'un limier « à la botte » et parcourent les chemins, les sentiers qui partagent les bois, les bordures des plaines, s'efforçant de démêler sur le sol, au moyen des empreintes des pieds, les allées et venues, durant la dernière nuit, des animaux qu'ils ont mission de rembûcher. Si la terre est humide, « s'il y a du revoir », leur tâche est aisée, et alors, pour le plus exercé, le travail du limier n'est pas indispensable. Il en est autrement si la terre est sèche, ce qui arrive souvent pour les battues aux loups qu'on fait pendant l'été, ou si elle est gelée pendant l'hiver ; sans limier, on ne pourra s'assurer du passage d'un animal dans une autre enceinte. C'est par la neige que le rembucher est le plus simple et en même temps le plus sûr. Il ne faut pas s'astreindre à détourner l'animal dans une enceinte trop petite, parce qu'on doit toujours craindre que pendant le placement des tireurs et des rabatteurs, il ne la vide au moindre bruit, tant est grande sa méfiance. D'ailleurs, dans les battues, on dispose d'un personnel nombreux qui permet d'entourer de grandes enceintes.

Les brisées d'attaque ayant été faites au point de la dernière rentrée, les valets de limiers se rendent au rendez-vous pour faire leur rapport. Tout le monde des rabatteurs et

des tireurs doit y être réuni à l'heure militairement fixée. Le lieu de rendez-vous doit être choisi assez loin de l'endroit où doit avoir lieu la battue et sous le vent de celle-ci afin d'éviter que le bruit qu'on y fera certainement ne dérange le gibier. Là, après discussion du plan d'attaque, le directeur de la battue donne ses ordres.

Les tireurs vont se placer les premiers dans le silence le plus absolu, à bon vent évidemment. Les uns grimpent dans les arbres, les autres se mettent dans les fossés, au milieu des buissons. « En beuvant le trait, nous dit Robert Monthois dans son ouvrage « La noble et furieuse chasse du loup », le directeur de la chasse doit monstrer son arbre à chaque tireur, en distance de deux cents pieds l'un de l'autre en droite ligne, afin que le loup ne passe entre deux hommes sans lui taster le poulx. » Les tireurs doivent être placés de manière à ne pas se gêner et tirer sur le voisin.

Un peu après les tireurs, les rabatteurs marchent vers leur poste. On a soin de leur faire faire un assez long circuit pour se rendre à leur place de battue, qui est du côté opposé de l'enceinte et dans une position telle qu'ils aient autant que possible le vent dans le dos.

Tout le monde étant placé et prêt, on donne le signal de l'attaque des rabatteurs au moyen d'une corne, d'une trompe ou d'un coup de fusil ou de pistolet. Ceux-ci entrent ou non dans l'enceinte, mais, de toute façon, ils doivent s'évertuer à faire le plus de bruit possible. « Ils tirent de temps à autre quelques coups de pistolet, tant pour animer les batteurs, disent les procès-verbaux, que pour faire partir les bêtes puantes et les loups qui peuvent être dans l'enceinte. »

Au premier bruit que lui apporte le vent, le loup est debout, inquiet, et, sans se presser, il se déplace lentement sans direction nettement définie encore, en s'arrêtant de temps en temps pour écouter. Il arrive ainsi parfois jusqu'aux tireurs qui peuvent le fusiller facilement s'ils sont bien cachés et s'ils ont évité de faire le moindre mouvement. S'il est manqué, c'est un animal perdu pour la journée et même pour bien des jours, car il arrive souvent que le loup, arrivant sur la ligne des tireurs, évente quelqu'un et rebrousse en arrière. Il arrive aussi assez souvent que

l'animal, fort rusé, se rende compte parfaitement que le danger est du côté du silence ; il adoptera la même tactique : il forcera la ligne des rabatteurs. Aussi, est-il bon de mettre quelques tireurs parmi ces derniers.

On emploie parfois, indépendamment des traqueurs, des chiens quelconques : chiens de bergers, mâtins, même des petits roquets, pourvu qu'ils soient mordants. On les met sur la brisée et, prenant la voie, ils vont directement au liteau. Le loup, peu effrayé par de tels adversaires, ne change en rien ses décisions. On est ainsi toujours renseigné par les jappements sur sa position et on peut ainsi bien mieux se préparer à le tirer.

Parfois, quand le nombre des tireurs n'était pas suffisant, on entourait l'enceinte avec des mannequins bien visibles de manière que le loup, effrayé par ceux-ci, ne sorte pas à cet endroit, mais où se dissimule un tireur.

J. Clamorgan conseillait l'usage de filets ou de rets dans lesquels les loups venaient se heurter, on les tirait à ce moment.

Toute battue faisait l'objet d'un procès-verbal. On a pu retrouver dans les archives de la Vienne de nombreux procès-verbaux qui montrent que souvent ces expéditions étaient fructueuses. Ainsi, sur 16 battues faites dans la région de Châtellerault, de 1742 à 1759, dans deux seulement, « il n'est rien sorti ». Il fut tué en tout plus de trente loups et louves et on fit de nombreux blessés qu'on ne put rapporter, mais voués à la mort, tel qu'un vieux loup « traînant ses boyaux ». Ce n'est pas les battues sur de très grandes étendues qui donnent les meilleurs résultats. Ainsi, dans les archives de la Vienne, il est fait mention, en février 1759, d'une battue de grande envergure qui dura trois jours, dont le terrain était un quadrilatère de vingt-cinq kilomètres de long de Vivonne à Vouillé et de vingt kilomètres de large de Biard à Benassay, dix-huit paroisses y sont convoquées. Le procès-verbal conclut : « La dite chasse, qu'on a faite dans une trop grande étendue de bois, a été infructueuse. »

Quoiqu'il en soit, la battue était un moyen efficace pour la destruction des loups signalés dans une région déterminée.

AFFUTS

Le soir, à la sortie du bois, ou le matin à la rentrée, on attirait le loup en plaçant une bête morte à un croisement de préférence, ou encore on la traînait jusqu'à un endroit découvert. On se plaçait à l'affût caché dans un arbre de préférence. Certains conseillaient la précaution de se frotter les semelles de souliers avec du camphre pour supprimer l'odeur de l'homme.

LES BATTERIES

Ceux qui ne veulent pas se donner la fatigue d'un affût se dressent des batteries composées de plusieurs fusils ou pistolets attachés solidement et braqués sur l'animal mort après lequel sont attachées des ficelles qui se rendent aux gâchettes.

LES PIÉGES

Le piégeage, avec un animal aussi méfiant que le loup, est fort délicat ; on le pratique comme pour le renard, en exagérant toutefois les précautions et en usant de pièges plus forts que l'on maintient en les attachant par une chaîne à un piquet solidement enfoncé et bien dissimulé. Un grand nombre de ces pièges est décrit dans les ouvrages qui traitent de la destruction des loups, ouvrages indiqués pour la plupart à la fin d'une instruction ministérielle de 1818. Nous n'allons pas entrer dans ces détails de mécanique.

Comme appâts, on se servait de boyaux de moutons surtout, que l'on traînait à travers les bois dans les chemins pour les ramener à l'endroit où le piège était tendu. La plupart du temps, on ne faisait pas de traînées, le piège était tout simplement tendu amorcé sur le passage connu ou présumé du loup.

On usait aussi fréquememnt du piège à planchettes ; voici quelle était la meilleure façon : on se procurait une ou deux cuisses de cheval que l'on suspendait à un arbre à un mètre cinquante du sol, à deux cents mètres de l'endroit où on avait laissé le reste du cheval. Lorsqu'on s'apercevait

que les loups avaient goûté à la carcasse, on l'enlevait ; deux jours après, ils venaient sous l'arbre et essayaient d'atteindre l'appât. Dès qu'on avait reconnu leur visite, on plaçait au-dessous un ou plusieurs pièges à planchettes ; il était rare qu'on ne réussisse pas. On prétendait qu'en frottant le piège avec les laissées d'un loup, l'animal perdait sa méfiance.

Il est fait mention, dans le cours d'agriculture de l'abbé Rozier, d'un piège à loup qui n'offre aucun danger pour les personnes ou les autres animaux comme ceux dont nous venons de parler. Il était usité dans certaines parties de la France. On le recommanda dans une instruction ministérielle de 1818 sur la destruction des loups. Voici comment il est décrit par l'auteur : « On forme avec des pieux de cinq à six pieds de long, qu'on plante solidement en terre à la distance d'un demi-pied l'un de l'autre, une enceinte circulaire d'environ une toise de diamètre et au milieu de laquelle on attache une brebis vivante ayant une ou plusieurs sonnettes au cou. On plante ensuite d'autres pieux, également espacés de six pouces entre eux, pour former, extérieurement, une seconde enceinte éloignée de la première d'environ deux pieds. On laisse à cette seconde enceinte une ouverture, avec une porte ouverte du côté gauche, qui permette au loup seulement d'entrer à droite. Une fois que l'animal est entré dans les deux enceintes, il va toujours en avant, comptant pouvoir saisir la proie ; et quand il est parvenu à l'endroit par lequel il était entré, ne pouvant se retourner, les mouvements qu'il fait pour aller en avant font fermer la porte. »

Quels que fussent les pièges employées, on avait le loup vivant la plupart du temps. On pouvait aussi le capturer sans le blesser d'une autre manière : en faisant usage des fosses.

LES FOSSES

Elzéar Blaise, dans son ouvrage « Le chasseur au chien courant », nous décrit ce mode de capture : « Vous faites creuser une fosse de douze pieds de profondeur et d'un diamètre à peu près égal ; la fosse doit ressembler à un pain

de sucre, aller toujours en diminuant de grandeur de bas en haut et n'avoir à la surface du sol que six pieds d'ouverture. Le tout doit être muré. Il faut placer la fosse dans une clairière pour que les loups puissent sentir l'appât que vous aurez choisi pour les attirer. Mettez au centre de l'ouverture une espèce de pelle ronde de six pouces de diamètre : le manche sera scellé dans le mur à niveau de la terre ; sur cette pelle, vous attacherez un canard, une oie, une poule, ce que vous voudrez ; mais la femelle du canard est préférable parce que, criant davantage, elle attirera mieux les loups. Dans l'épaisseur de cette pelle supportant l'appât, vous faites un grand nombre de trous qui vous serviront à recevoir des baguettes aboutissant au mur. Ainsi, la pelle, suspendue dans l'espace, ressemble au moyeu d'une roue ; les baguettes sont les rayons. Ces baguettes seront choisies légères, fines et cassantes, de sorte que le loup, marchant sur elles, les brise par son propre poids et tombe dans la fosse pour y rester. Tout cela doit être recouvert de paille ; il faut même en répandre en plusieurs endroits où vous mettrez aussi de la chair morte ou vive. Les loups, après avoir mangé d'un côté, viendront manger de l'autre. « La paille ne recélait aucun piège là-bas, diront-ils, ce doit être la même chose ici... » Quand le loup est dans la fosse, il ne faut jamais le tuer à coups de fusil, l'odeur de la poudre empêcherait pendant fort longtemps les autres loups d'en approcher. On tire le loup vivant pour le faire ensuite chasser par les chiens. Voici comment on s'y prend : On a une longue perche, armée d'un gros tire-bourre, on saisit le loup par la peau du cou, on tourne et on l'enlève comme le bouchon d'une bouteille de vin de Bordeaux. Pendant qu'il est en l'air, on lui jette plusieurs nœufs coulants aux pattes, on le lie fortement, de sorte qu'il ne peut plus nuire. Une fois sur terre, on lui saisit la tête avec une fourche que l'on enfonce, et là, cloué, sans qu'il puisse faire le moindre mouvement, on lui coud les lèvres avec du fil de cordonnier, on fait un double ourlet bien proprement pour calefeutrer sa mâchoire et voilà maître loup bien sot, car ses dents ne lui serviront plus. »

Ces loups attrapés vivants servaient autrefois à dresser les chiens que l'on destinait à sa chasse, Pour faire d'excel-

lents chiens de loup. Habert, en 1624, dans sa « Chasse du loup », conseillait ensuite de les faire manger en les préparant de la façon suivante :

Un des vallets soudain doit le loup escorcher,
Puis dans un grand chaudron mettre cuire sa chair ;
La faudra retirer lorsque cuitte elle semble.
Prendre pain de froment, laict et fourmage ensemble,
Les mesler et brouiller, et dans la peau du loup
Envelopper le tout, puis sonner de maint coup
Le forhu près la peau de cette fière beste,
Sur laquelle aurez mis son effroyable teste,
Monstrant ses longues dents ; en l'ouvrant, laisserez
Manger tout à vos chiens, et ardens les ferez.

L'EMPOISONNEMENT

C'est un des moyens des plus destructifs. Il se pratique à la noix vomique râpée ou, mieux, avec de la strychnine, dont on larde un animal mort. Il faut choisir de préférence un chien afin que ses semblables n'aillent pas s'y faire prendre. L'animal doit être placé en plaine, à découvert, à proximité des bois fréquentés par les loups, loin des haies ou des buissons qui excitent leur défiance. L'empoisonnement doit être employé en hiver principalement, quand la nourriture manque aux loups et que la neige permet de suivre leur trace pour les retrouver et voir leurs manœuvres.

Avant tout, on doit solliciter du maire de la commune l'autorisation de détruire par un toxique les animaux nuisibles, faire prévenir à son de caisse et par voie d'affiches les habitants du dépôt de gobes ou de carnages pendant la période que l'on déterminera en les engageant à ne pas laisser errer leurs chiens.

L'empoisonnement fut très employé en Bretagne au XIX^e^ siècle et la purgea en majorité de ses loups.

RECHERCHE ET CAPTURE DES JEUNES

Il est un vieux quatrain qui donne ce conseil :

« Le grand viel loup et la louve nuisante,
L'homme ne doit abattre seulement,
Mais aussi doit la race si meschante
Des louveteaux estaindre entièrement. »

Pour repérer le liteau, on se servait souvent d'un limier. En faisant le bois, on trouvait deux ou trois jours de suite deux loups ou seulement une louve entrant et sortant plusieurs fois d'un même buisson bien situé. On présumait alors qu'il s'y trouvait des louveteaux. Mais ils n'étaient pas forcément dans ce buisson, car, souvent, le loup ou la louve à ce moment font de faux rembuchements et décrivent des crochets pour entrer au bois pour mieux cacher leur progéniture. Pour s'en assurer, on laissait le limier et on pénétrait seul dans le bois pour ne pas faire décamper la louve et sa portée. S'il y avait des louveteaux, on voyait de fortes coulées, l'herbe et la terre étaient battues par places, la mousse était grattée et roulée aux pieds des arbres, les petits buissons bas étaient mordus et cassés, on pouvait même trouver des restes de « cuisine », plumes, laine, os et carcasses d'animaux apportés par la mère à ses petits. Généralement, c'était en bordure d'une plaine ou d'un pâturage, près d'une mare ou d'un ruisseau, pour que les louveteaux puissent boire et prendre des grenouilles.

Certains vieux piqueurs de loups, certains braconniers, charbonniers souvent dans les grands bois, s'assuraient de la présence des loups et des louveteaux en les rappelant la nuit. S'ils répondaient, ils observaient bien l'emplacement. Ils employaient bien d'autres ruses et, quand ils étaient tout à fait bien fixés sur la place du liteau, ils se faufilaient en rampant pendant des centaines de mètres dans les plus épais fourrés et parvenaient à prendre les louveteaux sans avoir éveillé leur attention ni celle de leur mère. Ils mettaient rapidement les enfants loups dans un sac et s'en revenaient avec leur précieux fardeau.

Dans certaines régions, on parle encore de ces « dénicheurs » de loups comme des héros de légende.

Comme moyens de destruction du loup, il existait enfin la chasse à courre, dont nous allons faire un chapitre spécial.

CHAPITRE V

LA CHASSE A COURRE DU LOUP

Veille bien gentille pastourelle
Pour tes agneaux je tremble beaucoup
Mais déjà d'une dent cruelle,
Ont-ils, ma belle, senti le loup ?
Dis-le-moi, gentille pastourelle,
N'aurais tu pas déjà vu le loup ?

(Fanfare de chasse : Le Loup)

A peine, hélas ! séparé de ta mère
Jeune louvart, tu trouves le tombeau,
Tu n'as encore d'une jeune bergère,
Mordu le chien, croqué le tendre agneau
Va, l'innocence ne nous sauve guère,
Faut-être ici-bas victime ou bourreau

(Fanfare de Chasse : Le Louvart)

Il existait autrefois en France des équipages célèbres pour le courre du loup. « Toutes les autres chasses n'ont pour objet que le plaisir ; mais, outre qu'il se rencontre en celle du loup, l'homme en a besoin pour détruire son ennemi. » C'est donc une double satisfaction. Je ne sais dans quel ouvrage cynégétique on trouve cette phrase : « Pour que le plaisir de la chasse soit un plaisir, il faut qu'il soit mêlé de peine. » Certes, le plaisir n'était pas mince, étant donné toutes les difficultés rencontrées à ce courre. La voie du loup est faible et peu tenace. Décrire la façon de rembucher cet animal, narrer les hauts faits des valets de limier spécialisés dans cet art, c'est revivre l'époque héroïque. Ce serait aussi une étude trop longue et ardue, car rien n'était aussi difficile et aussi pénible que de rembucher ce fauve aussi méfiant que grand marcheur ; son odorat exquis lui faisait souvent prendre connaissance du trait bien avant que

le veneur eût enveloppé l'enceinte, et les buissons creux n'étaient pas rares. De plus, beaucoup de chiens sur la voie du loup hérissaient le poil, grondaient et refusaient de faire suite ; aussi, « Doit chevaucher le veneur ses chiens de près, et huer, et corner souvent afin que ses chiens le chassent mieulz. Car moult de chiens doubtent à chasser le lou. Pour ce est bon qu'il les chevauche de près et les eschauffe et resbaudisse (1) ». Il fallait donc des bêtes courageuses extrêmement résistantes et persévérantes. La plupart sont aujourd'hui disparues, nous y reviendrons.

Les chevaux devaient être excellents, car ils étaient souvent mis à rudes épreuves. Quant au veneur, il devait être chasse de damoiseau. » (2)
d'une trempe peu ordinaire : « Courre de loups n'est pas

Forcer un louvart était relativement facile, mais peu nombreux sont les maîtres d'équipage qui ont pu sonner l'hallali d'un loup adulte loyalement forcé. Durant leur longue carrière, le comte Le Coulteux de Canteleu en Normandie, le vicomte de la Besge, Servant de Persac, les frères Guichard en Poitou, M. Roux en Charente, MM. de Montbron, de l'Hermite, de Bellabre et leurs amis en Limousin ont cependant réussi à accomplir quelquefois ce haut fait.

Beaucoup ont entendu parler de la chasse du Grand Dauphin attaquant en forêt de Fontainebleau un loup pris quatre jours après aux portes de Rennes.

Une légende de Vendée raconte aussi que, sous le bon roi Henri IV, quatre gentilshommes de ce pays chassèrent un loup pendant cinq jours. L'animal avait toujours galopé en ligne droite vers le Nord-Est... jusque dans la rue Saint-Honoré, où un embarras de voitures fit obliquer l'animal pour la première fois ; une grille ouverte se présente, il la franchit sans s'inquiéter des sentinelles et se trouve dans la cour du Louvre. Là, dit cette savoureuse histoire, le loup tomba raide mort, et les sept chiens qui le suivaient depuis cinq jours se couchèrent pour ne plus se relever. Elle rapporte aussi (mais ceci est en dehors du sujet) que le bon roi Henri invita nos quatre gentilshommes à « trin-

1. Fhœbus.
2. Réflexion attribuée à l'un des gentilshommes vendéens que l'on retrouve plus loin.

quer ». Mais lorsqu'ils furent entrés dans le palais, le roi, faisant mine de fouiller dans les poches de son pourpoint, s'écria d'un air navré : « Ventre Saint Gris ! la reine est partie en lessive et elle a emporté la clef du cellier ! » Ces deux histoires reposent certainement sur un fond de vérité et mettent en valeur la ténacité et l'endurance des équipages, tant des hommes que des chiens et des chevaux.

Si l'on ne prenait un vieux loup que fort rarement, on pouvait prendre des louvarts jusqu'en avril, et un bon louvart de décembre à avril faisait une chasse admirable. Les défauts y étaient rares parce que le loup était rarement loin des chiens. Si l'on voulait raccourcir un grand loup par suite de la difficulté de le forcer, le piqueur maintenait ses chiens d'un peu près pendant que les chasseurs s'occupaient de croiser le grand loup dans sa fuite. Il fallait résolument piquer en avant pour gagner les postes que l'on connaissait et, là, se poster bien silencieusement, à bon vent, si l'on voulait le tuer. Le loup éventait du reste plus difficilement les tireurs à cheval que les tireurs à pied. Depuis la fin d'août jusqu'à la fin de novembre, la chasse des louveteaux était agréable et pour ainsi dire sûre ; les louveteaux se faisaient battre et relancer et sortaient rarement du buisson où on les attaquait. Souvent, la louve venait pendant la chasse se donner aux chiens pour tâcher de les enlever afin de sauver sa progéniture.

On prenait souvent les loups vivants quand, épuisés, ils tenaient tête aux chiens. Le piqueur leur tendait un bâton qu'ils mordaient furieusement ; il leur maintenait ce bâton dans la gueule, les prenait par la peau du cou, derrière la tête, et leur ligotait la mâchoire et les pattes. Parfois, on les saignait.

Pour la chasse à courre, il fallait user des mêmes précautions que pour la battue quand on attaquait un loup détourné ; il fallait aller à la brisée dans le plus grand silence, car aux premières voix des chiens, le loup vidait le plus souvent l'enceinte. On allait à la brisée avec les chiens les plus sûrs et on envoyait le reste en harde volante dans la direction probable où le loup devait partir.

Au XVII[e] siècle, on prenait surtout les loups avec des lévriers. De tout temps, on s'est servi de chiens courants,

parfois de chiens sans race bien définie. On a utilisé aussi des bulls pour encourager les autres chiens ; ils ne gênaient en rien, car ils ne suivaient pas la voie longtemps. Nous n'étudierons ici que les chiens courants qui possèdent au plus haut point les qualités du chien de loup : nez, vitesse, fond. Les lévriers n'avaient pour eux que leur vitesse et ne pouvaient chasser qu'à vue ; les bulls leur hardiesse. La voix de ces chiens mêlée au son des trompes de chasse faisaient un ensemble des plus harmonieux. Ce côté musical de la chasse n'était pas apprécié de tous les veneurs. « La trompe est un instrument pour amuser les dames à la chasse », disait le prince Murat, et le marquis de Lestrade donnait le conseil suivant : « Servez-vous peu de l'instrument que vous avez autour du corps. Si vous avez ce qu'on nomme une bonne trompe, c'est joli à entendre, mais totalement inutile, sinon nuisible. La musique à la chasse, c'est celle que font les chiens. » Gasse de la Vigne, premier chapelain du roi Jean, dans son « Romant des Desduits », compare la voix des chiens avec celle des chantres de la chapelle du roi.

Les Chiens a Loup

Au Moyen Age, si nous en croyons Gaston de Foix, il existait trois races principales de chiens courants (cette expression de chiens courants apparaît dans son manuscrit pour la première fois avec le sens que nous lui attribuons. Jusqu'alors, elle désignait le lévrier qui servait en meute mêlé aux chiens pisteurs). La race de beaucoup la plus répandue était représentée par un fort chien fauve très couvert de noir, à poils ras, à grosse tête carrée, au crâne plutôt plat, avec un sillon marqué entre les arcades sourcilières, à oreilles plates, longues, arrondies à l'extrémité, la face aux babines descendues, terminée en carré, est plus courte que le crâne. Le fouet est porté correctement élevé. Certains ont voulu voir en lui le seul ancêtre du Bloodhound.

Une seconde race figurant au manuscrit est un chien fauve à poils durs, dans lequel Pierre Megnin voit le fauve de Bretagne : poil assez court et rude, nullement embroussailleux, avec sa tête d'ours au profil légèrement busqué,

l'oreille médiocrement longue, fine et un peu tournée, le museau terminé en carrure affinée.

Le troisième type figurant dans l'ouvrage est celui du « chien courant d'Espagne », ainsi nommé par Gaston Phœbus. De même taille que le précédent, mais à poils ras, il présente une architecture céphalique rappelant celle du chien de Gascogne, un des plus réputé comme chasseur de loups. Nous ne connaissons pas exactement la valeur du premier pour cette chasse, tout ce que nous savons, c'est que le Bloodhound n'a jamais été employé pour chasser le loup.

Existait-il du tems de notre veneur d'autres races qu'il n'a pas connues, cela est fort probable.

A l'époque de la Renaissance, au XVI^e^ siècle, du Fouilloux classe les races courantes de son temps en trois types lui aussi, d'après la couleur : BLANCS, FAUVES, NOIRS. Il nous entretient de leurs qualités morales, mais point de leur conformation.

Les BLANCS étaient les plus en honneur, ils étaient marqués de rouge ou de fauve, étaient de haut nez, beaux chasseurs, preneurs d'animaux, ce sont eux que l'on nomma plus tard les « chiens blancs du Roy ».

LES FAUVES DE BRETAGNE

Les FAUVES n'étaient autres que les FAUVES DE BRETAGNE : ils figurent à côté du vieil Ardennais, qui constituait la base des équipages du Moyen Age. Ils sont parvenus jusqu'à nos jours. C'est une race ancienne parmi les anciennes. Ce Fauve fut très employé en Bretagne pour le courre du loup. Les caractères moraux que du Fouilloux leur attribue sont encore ceux qui les distinguent : « Ces chiens fauves sont de grand cœur, d'entreprise, et de haut nez, gardant bien le change, et sont presque de la complexion des blancs... Ils sont plus vites, communs et plus ardents. Et si d'aventure il advient qu'une beste se forpaisse par les campagnes, ils ne la cuident pas abandonnée. Leur complexion est forte, car ils ne craignent ny les eaux, ny le froid et courent seurement, et de grande hardiesse..., sont plus opiniastres et malaisés à dresser que les blancs, et de

plus grande peine et travail... Les meilleurs sont ceux qui ont le poil vif, tirant sur le rouge, et qui ont une tache blanche au front, ou au col, pareillement ceux qui sont tous fauves... Mais, pour les gentilshommes, tels chiens ne sont pas communs parce qu'ils ne veulent faire qu'un métier..., et aussi parce qu'ils sont subjects à courir au bétail privé. » Dès l'époque de DU FOUILLOUX, ce chien fauve, à cause de son caractère indisciplinable, fut croisé avec le « chien blanc ». Mais on s'en servit longtemps à l'état pur pour attaquer loups et sangliers. Son caractère mordant et rustique compensait la faiblesse du nombre, car il est ingouvernable en grande meute. Il convenait donc bien à des maîtres d'équipages peu fortunés de l'Armorique. Le comte LE COULTEULX expérimenta cette race. Il fut remonté par les soins de M. MADEC, grand chasseur de loups du Finistère. Il conseilla de les croiser avec la race de Vendée, d'humeur sociable et s'ameutant convenablement.

État actuel

Peu brillant à cause de son caractère et de la difficulté de l'ameuter. Voici le standard le plus récent :

Apparence générale. — Chiens de moyenne taille, osseux et musclés, donnant une grande impression de vigueur et de rusticité plutôt que de distinction.

Tête. — Crâne plutôt allongé. La crête occipitale marquée. Vu de face, le crâne a l'aspect d'un plein cintre surbaissé (sans exagération), ni large, ni étroit, diminuant de largeur jusqu'au niveau des arcades soucilières, qui ne sont pas très accusées. La chute du chanfrein en pente douce moins accusée et moins brusque que dans la race vendéenne. Le chanfrein allongé droit ou mince, légèrement busqué, le museau pas riche en babines, mais non pointu ni court.

Yeux. — Foncés et hardis.

Nez. — Noir ou brun foncé, narines bien ouvertes.

Oreilles. — Attachées finement au niveau de la ligne de l'œil, pas trop bas, ni courtes ni longues, atteignant à peine la pointe du museau, terminées en pointe et couvertes d'un poil plus fin et plus doux, jamais soyeux.

Cou. — Assez court et musclé.

Epaules. — Inclinées.

Poitrine. — A la fois profonde et large, la côte assez cerclée.

Dos. — Court, large, le rein paraît harpé par suite du développement des muscles de l'arrière-train.

Ventre. — Peu relevé.

Cuisses. — Bien gigotées et descendues.

Pieds. — Secs, serrés, durs.

Queue. — Bien faite, portée légèrement faucillée, de médiocre longueur et s'effilant bien à la pointe.

Poil. — Très dur, dense, pas trop long, plat, jamais laineux, même en tête. Sous-poil pas exigé.

Couleur. — Fauve plus ou moins foncé avec parfois une tache blanche au poitrail, qui n'est pas à rechercher.

Taille. — De 0 m. 55 à 0 m. 60 pour les mâles. Les femelles pouvant avoir 3 cm. en moins.

LES CHIENS DU POITOU

On en distingue deux races, deux vieilles races à peu près disparues et ignorées aujourd'hui, mais qui ont eu leur heure de célébrité : le Chien du Haut-Poitou et le Chien de Billy, ou Céris-Montembœuf, l'un et l'autre chasseurs de loups réputés.

LE CHIEN DU HAUT-POITOU

Origine

Ce Chien du Haut-Poitou a comme ancêtres le Larye principalement et le Montembœuf. On lui infusa par la suite du sang anglais.

Le Larye. — Ces chiens sont d'une origine incertaine. Certains pensaient qu'ils venaient d'Ecosse. Provenaient-ils d'une race française améliorée ou de chiens d'Ecosse amenés en Poitou par la famille de Larye, qui en était originaire ? Ces chiens n'étaient-ils pas eux-mêmes issus de la race normande si estimée un moment en Angleterre où elle

servit à faire le Staghound ? Telles étaient les hypothèses. Ce qu'il y a de certain, c'est que M. de Larye, qui avait passé quarante ans de sa vie à améliorer la race de ses chiens, la soutenait la meilleure du monde pour le loup.

Ils étaient tricolores, d'une taille de vingt-trois pouces (65 centimètres). Ils étaient admirablement construits : la poitrine profonde, une tête intelligente, très fine, sèche, nerveuse, un peu busquée, bien attachée à une longue encolure, l'oreille assez courte, mais extrêmement mince, soyeuse et papillotée. Les membres étaient plats et très larges, le poil un peu long et gros, plus abondant aux fesses et à la queue. Ils avaient une voix claire et prolongée. C'étaient des rapprocheurs émérites, d'une finesse de nez extraordinaire et d'un fond inépuisable, très collés à la voie.

A la Révolution, avant de partir, M. de Larye, craignant de voir ses chiens maltraités ou tués pendant son absence, les camoufla en leur coupant les oreilles et la queue et les distribua dans ses fermes. Plus tard, quelques-uns de ces animaux furent recueillis par des chasseurs.

Le Montembœuf. — N'était autre que le Chien Blanc du Roy dont nous avons déjà parlé. Cette race appartenait à M. René Montembœuf, qui habitait en son château de Montembœuf, près de Chabanay (Charente). C'était son ancêtre, lieutenant aux Gardes sous Louis XIV, qui avait ramené ces chiens-là des chenils royaux entre 1685 et 1690. Ils étaient eux aussi fameux pour le loup. Plus tard, le comte A. de la Guéronnière, au retour de l'émigration, voulut se constituer une meute et s'adressa au veneur de Montembœuf qui lui céda quelques chiennes. Il eut l'idée de marier deux de ces lices blanches avec le chien de Laryc Matador 1, appartenant au vieux chasseur de loup, M. de la Borderie, de Bellac. Le comte de la Guéronnière sélectionna toujours du côté Montembœuf. C'est ainsi que cette splendide race des chiens du Roy fut maintenue et conservée. Ils se présentaient comme des animaux très imposants par leur stature et leur noble tournure. Ils toisaient en effet de 0 m. 65 à 0 m. 67. Pour la robe, le blanc dominait avec de grandes taches orangées, claires quelquefois à manteau, mais jamais bien couvert. Il existait aussi des sujets com-

plètement blancs ou blanc terne tirant sur le café au lait très clair, d'autres blancs et gris. La tête était sèche et osseuse, légère et, quoique assez longue, un peu carrée. Le chanfrein, bien droit, assez long et large, orné à son extrémité d'une forte truffe bien noire, même chez les sujets blancs. L'œil, foncé et bien ouvert, donnait un regard hardi. L'oreille, attachée presque à la hauteur de l'œil, assez plate et mince, se montrait très souple. L'os occipital apparent terminait la tête légèrement bombée. Très particulière était la poitrine, excessivement profonde, mais un peu serrée et dont le sternum touchait presque terre lorsque le chien était assis, le rein large et harpé, les hanches un peu obliques, larges et longues ; le fouet s'attachait un peu bas, mais il était assez fin et toujours bien porté, quoique long et dépassant le jarret de deux travers de doigt. Les membres étaient très forts, bien droits et d'une largeur extrême.

Ils étaient naturellement très vifs et peut-être plus encore dans les fourrés de brandes et d'ajoncs. Doués d'une jolie gorge longue, bien timbrée, un peu aiguë et qui s'entendait fort loin. Préférant les voies droites, ils chassaient supérieurement cerfs, loups et sangliers.

Création

Les unions Laryc-Montembœuf de M. de la Guéronnière donnèrent d'excellents résultats. Deux lices issues de là, Tartane et Ravissante, furent mariées à un Fox-Hound Foreigner, du chenil de lord Rutland, qui avait été donné au vicomte E. de la Besge. C'est son chenil de Pindray qui fut désormais le berceau de la race, c'est de là que sont sortis les pères et ascendants de tous les bâtards poitevins : les célèbres Talbot, Rochester, Faublas, Marius, Vaillant, etc... Tel est, en gros, le mode de création des chiens du Haut-Poitou.

On créa par la suite d'autres métis : Poitevins-Saintongeais, Poitevins-Normands, etc..., tous ces bâtards forment encore de nos jours la base ou la totalité de nombreuses meutes.

Conformation

Il se rapproche énormément du Laryc : haut de taille, tricolore, tête longue, étroite et osseuse, membres larges et forts. C'est un des signes certains du sang du Haut-Poitou.

LE CHIEN DE BILLY OU CÉRIS-MONTEMBŒUF

Ce sont deux dénominations synonymes.

Origine

C'est en plein Poitou, dans le Loudunais, qu'il y a un demi-siècle, M. Hublot du Rivault fabriqua, au chenil de Billy, le chien qui porte son nom.

Ce fut un croisement entre trois races très distinctes : le Céris, le Montembœuf et le Larye. Nous connaissons les deux dernières, voyons ce qu'était la première.

Voici l'historique des célèbres CÉRIS, dont la race se perd dans la nuit des temps... Ce qu'on va lire fut communiqué, peu de temps avant sa mort, par M. Gaston de Céris à M. Hublot du Rivault : « Un abbé supérieur de l'abbaye de Dôle-en-Berry (Indre) avait une meute de ces chiens blancs et orangés vifs. C'était un M. de Céris. A sa mort, son propre neveu, Antoine de Céris, hérita de ses chiens et les amena d'abord en Poitou, à La Fougeassière, à dix kilomètres de Poitiers, berceau de cette famille (les de Céris étant d'origine poitevine de très ancienne souche) ; plus tard, un petit-fils d'Antoine s'installait en Charente, au château de La Faye, où il resta jusqu'à la Révolution. Ce n'est que vers 1806 que les Céris reviennent en Poitou, à ce château de La Fougeassière, qui existe encore aujourd'hui. Leurs chiens étaient des animaux pleins de vigueur, de fond et de santé. Pas grands, de 0 m. 56 à 0 m. 60 au maximum, d'un blanc pur, idéal, marqué seulement de taches, plutôt petites que grandes, d'un orange vif très particulier, mais jamais à manteau. La tête sèche, longue et fine, faisait penser un peu à celle d'un lévrier avec le chanfrein long et busqué, le front peu large et légèrement bombé, les yeux superbes, à fleur de tête et bien bordés de noir, mais la truffe était grosse et bien noire. L'oreille très mince et bien proportionnée comme longueur, étroite, fine et papillotée, s'attachait un peu en dessous de la ligne de l'œil. L'encolure, légère, très longue, arrondie, ne présentait aucune trace de fanon. Pour le corps, une épaule oblique, musclée, la poitrine assez large et profonde, les côtes arrondies, le dos court et solide, le rein large et

plat ; les membres légers, bien droits et secs comme de l'acier, le fouet, fort à la naissance, allait en s'effilant, jamais velu, mais recourbé sur le rein en chien vigoureux.

Ils étaient de très haut nez, grands rapprocheurs, pourvus d'une voix longue de grands hurleurs, très harmonieuse. Vites, excessivement chasseurs, très requérants, ils se servaient bien eux-mêmes ; ils étaient un peu légers sur la voie, mais corrects cependant et, par cela, perdant rarement. Ils avaient une menée de vrais chiens d'espèce, c'est-à-dire qu'ils criaient bien, mais de quarante en quarante mètres ; la menée du vrai chien d'ordre, le nez haut, à plein train et sans le moindre arrêt. C'étaient donc des animaux remarquables comme qualités. Les de Céris prétendaient qu'ils descendaient des anciens chiens de la Loue. »

Conformation et standard

C'est le Montembœuf qui domine, car on a sélectionné de ce côté pour augmenter la taille qui était, au début, de 0 m. 57 à 0 m. 59. Voici le standard d'après le créateur, Hublot du Rivault :

Tête. — Plutôt un peu carrée, mais sèche et légère, bien porportionnée comme longueur. Le chanfrein droit.

Œil. — Beau, bien ouvert, gai et hardi.

Oreilles. — Plutôt courtes, un peu plates, mais souples et minces, attachées à la hauteur de l'œil.

Cou. — Bien arrondi, sans fanon, assez long, proportionné à l'attache de la tête.

Poitrine. — Pas très large, mais très profonde.

Epaule. — Assez oblique et musclée.

Dos. — Court, solide et fort.

Rein. — Large et solide, court et harpé.

Côtes. — Plutôt plates et descendues.

Flancs. — Remplis, légèrement relevés.

Hanches. — Larges, légèrement obliques.

Fouet. — Assez fin, assez long et bien porté en sujet vigoureux, jamais trop velu.

Cuisses. — Descendues et musclées. Fesses bien gigotées.

Membres. — Forts, plats et larges, paturons courts et larges.

Pieds. — Compacts, serrés et un peu arrondis. La sole dure, ne s'agravant jamais.

Robe. — D'un blanc orangé fade, citron clair ou gris, souvent teinté d'un blanc terne tirant sur le café au lait très clair. Animal bâti en montant, plutôt court, donnant l'impresion d'une bête vigoureuse et vite et de grande rapidité dans les fourrés d'ajoncs et de brandes dures. Fin de nez, criant et de tenue. Très chasseur et requérant intelligent. D'un caractère vif, hardi et un peu batailleur.

C'est un puissant animal capable d'effectuer des déboulés foudroyants et de chasser pendant plusieurs heures, donc d'un grand fond. De plus, brave, vigoureux, mordant, qualités nécessaires pour un bon chien d'équipage, et de loup en particulier.

LE CHIEN DE GASCOGNE

Cette race fut conservée dans la famille du baron de Ruble depuis Henri IV. C'est un chien de haute taille, de 0 m. 64 à 0 m. 76, bleu ou blanc, avec beaucoup de taches noires ou de marques lie de vin, souvent du feu aux yeux et aux pattes, entièrement teinté de noir sous le poil.

La tête est forte, longue, le nez est large, la paupière inférieure est très tombante.

Les oreilles sont très longues, assez fines, très papillotées, le rein quelquefois un peu long.

La côte est bien faite, la poitrine très profonde, le fanon épais, tombant.

Le pied est large, les jarrets légèrement en dedans.

Ces chiens étaient un peu trop lents. Ils avaient une gorge magnifique, mais quelquefois un peu trop sourde. Très collés à la voie, ils étaient partout musards dans les défauts où ils manquaient un peu d'intelligence pour bien faire leur retour. Ils avaient une grande finesse de nez.

Ils chassaïen bien le lièvre et le loup dans la perfection ; c'était ce qu'on pouvait appeler une race de chiens de loup ; ils le chassaient naturellement, leur défaut était d'être trop lents pour prendre.

Beaucoup de chiens de cette race avaient l'allure, la marche du loup, et l'empreinte du pied s'en rapprochait extrêmement. Ils étaient très mordants, mais manquaient d'énergie et d'activité. Ils possédaient une robuste santé, ce qui les rendait précieux pour les croisements.

LE CHIEN DE SAINTONGE

Ces chiens étaient blancs avec des taches noires. Ils avaient le palais et les testicules noirs, deux marques de feu pâles au-dessus des yeux, légèrement teintées de noir sous le poil. Ils avaient une haute taille (0 m. 64 à 0 m. 77). La tête était légère, décharnée, osseuse, de bonne longueur, le nez légèrement retroussé, les narines larges.

Les oreilles étaient assez longues, fines et papillotées, attachées très bas, de couleur noire et souvent liserées de feu pâle.

Le cou long, fin et léger, sans fanon.

Le rein assez étroit et courbé.

Le ventre un peu levreté.

La poitrine très profonde, mais un peu étroite.

La queue effilée.

Ils avaient un peu l'aspect d'un lévrier. D'ailleurs, leur vitesse était grande et ils étaient d'un grand fond.

Ils avaient une belle gorge, mais un peu sourde, et étaient souvent chiches de voix. Leur allure était régulièrement la même. Ils possédaient de remarquables qualités de change. Mais ils se ressentaient longtemps de la fatigue d'une chasse et étaient d'une santé précaire et difficiles à élever, petits mangeurs. Ils étaient peu mordants, ne se pressaient jamais, confiants dans leur fond et dans leur odorat. Ils étaient très facilement ameutables. Très bons chiens de lièvres, de chevreuils et de cerfs, ils étaient de bons chiens de loup, mais peut-être moins que les Gascons et les Poitevins.

Il existait une varité appartenant au comte de Saint-Légier qui se distinguait par la présence d'une tache grise sur la cuisse.

LE GASCON-SAINTONGEAIS OU CHIEN DE VIRELADE

Cette race fut créée en 1845 par M. Joseph de Carayon-Latour, qui possédait alors les derniers restes de la race de Saintonge, conservée soigneusement pure par le comte de Saint-Légier, mais dont les derniers représentants, trop affinés, semblaient montrer les marques d'une déchéance inévitable et prochaine. Tout en cherchant à conserver autant que possible la couleur et les formes du chien de Saintonge, M. de Carayon-Latour allia ses chiens à ceux de M. de Ruble. C'est de là que partit la race de Virelade, et son créateur, puis le neveu de celui-ci, n'ont cessé de la perfectionner et de lui apporter tous les éléments qui ont contribué à en faire une des races les plus belles et les plus appréciées du sud-ouest de la France.

C'est un chien extrêmement distingué, élégant, longiligne, aux foulées étendues, de grande taille (0 m. 60 à 0 m. 70).

La robe est à fond blanc plus ou moins mouchetée de noir.

La tête est allongée avec l'apophyse occipitale très prononcée, la cassure du nez peu accentuée.

Les oreilles sont attachées bas, fines et papillotées : elles ne doivent pas dépasser le bout du nez en longueur.

La tête noire, ainsi que les oreilles et les joues, et l'arcade sourcilière marquée de feu qui devrait être toujours pâle.

A signaler enfin la fameuse tache gris feuille morte de son ancêtre de Saint-Légier, sur l'arrière de la cuisse, au-dessus du jarret, dite « Marque de chevreuil ».

Le dessus long, bien soutenu, la croupe horizontale et longue, le chanfrein long et droit font de lui un longiligne.

C'est un chien de vénerie très distingué, donnant une impression de grande race et de noblesse. C'est un très bon chien de lièvres, bon aussi pour le loup.

LE CHIEN DE VENDÉE

Ces chiens, d'après le comte Le Couteulx, seraient des descendants des grands chiens blancs du Roy.

Ils sont très grands, blancs, à poil très ras et fin avec quelques taches très pâles, jaunâtres.

La tête est nerveuse, l'oreille longue et attachée bas, souple et mince, la queue longue, fine et effilée, le rein bien fait, assez de cuisse, la poitrine peu profonde.

Ils sont beaux chasseurs, fins de nez, adroits dans les défauts, trop endiablés pour être bien sûrs. Ils sont batailleurs, très mordants, résistent bien à la chaleur, mais sont sensibles au froid. Ils crient bien et ont assez belle gorge. Ils s'usent assez vite et ne deviennent pas vieux. Ils lancent merveilleusement et, dans les rapprocher, ont de la quête du chien d'arrêt ; travaillant à la main comme limiers, ils ressemblent aux pointers.

C'est, avec le courant à poil dur de Vendée, le chien par excellence des petites meutes, On peut, avec dix ou douze chiens de cette race, faire ce que l'on ne pourrait faire qu'avec vingt-cinq ou trente chiens d'autres races, chasser un loup, un sanglier et les faire sortir du fort. Ils étaient très recherchés des veneurs qui ne pouvaient pas avoir beaucoup de chiens et qui chassaient dans des pays difficiles et fourrés.

LE GRIFFON AU POIL DUR DE VENDÉE

Il est issu du poil ras croisé soit avec un chien gris de Saint-Louis, soit avec un chien de Bresse, soit même avec un chien fauve de Bretagne ; aussi, ne donne-t-il pas invariablement les mêmes taches à ses descendants, ni le même poil, faisant tantôt des griffons, tantôt des poils durs, tantôt même des poils ras.

Il est blanc avec des taches jaunes, fauves ou gris souris.

Sa taille et grande (0 m. 62 à 0 m. 70), sa structure forte, sa constitution solide.

Son rein est bon et souvent un peu harpé.

Sa cuisse bien gigotée.

Le pied est généralement bien fait.

Il a le nez très fin, une belle gorge. Il est vigoureux, il a beaucoup de train et de force. Il est d'une constitution plus solide que les Vendéens à poil ras, doué d'une intelli-

gence qui dépasse généralement celle de tous les chiens courants.

Comme le Vendéen à poil ras d'où il provient, le Griffon de Vendée a souvent un peu trop de fougue et de poussée au départ, si bien qu'il est sujet à laisser forlonger son animal ; mais la voie n'est pas perdue pour cela grâce à la finesse de son nez. Il devient un chien excellent, surtout quand l'âge l'a rendu plus calme. Il peut prendre son animal aussi vite que la meilleure race française, car il a généralement un grand pied.

Sa finesse de nez, son activité, sa grande intelligence lui font relever les défauts très rapidement. Il fut fort recherché pour la chasse du loup, sans y être cependant aussi naturellement disposé que le Gascon et le Normand ; il est excellent pour le sanglier et souvent incomparable pour les rapprocher. Il ira attaquer, même seul, un animal dans les fourrés les plus impénétrables ou suivra sa voie dans les ruisseaux ou les étangs. De par ses qualités, ce chien fut recherché pour les petites meutes chassant le loup et le sanglier dans les grands pays couverts de bois difficiles où tant d'autres chiens avaient tendance à abandonner leur animal.

LE CHIEN NORMAND

D'après le comte Le Couteulx, ce chien descendrait du vieux chien de Saint-Hubert, avec lequel il avait beaucoup de points de ressemblance. Peut-être venait-il du croisement de Saint-Hubert avec le Vendéen.

Le chien normand était un animal de la plus haute taille (0 m. 66 à 0 m. 77), tricolore ou à taches orangées.

La tête remarquablement longue et sèche, le front avec deux proéminences entre les oreilles et les yeux et une bosse extraordinairement saillante à l'arrière du crâne, le nez pas trop long, mais large aux narines, comme toutes les anciennes races, et un odorat exquis. La face est couverte de rides très prononcées. Les lèvres étaient pendantes un peu, l'œil gros et la paupière inférieure tombante en dedans, assez serrée du haut et plutôt large du bas.

Les épaules étaient un peu chargées.

Le corps un peu long, mais sec et robuste.

Le rein était assez large, haut et harpé.

Les membres, remarquablement forts, étaient quelquefois un peu empâtés.

La queue était très longue, très bien portée et toute droite.

Les jarrets un peu fléchis et coudés.

La cuisse troussée, bien gigotée et large.

Il avait une gorge splendide, très collé à la voie, lent d'allure, mais ayant beaucoup de fond, rapprochant admirablement, chassant tout, très mordant, mais peu intelligent dans les défauts, musard et sujet à crier sur place lorsqu'il ne pouvait débrouiller la voie. Tel était le chien Normand.

Tels sont, très brièvement énumérés et incomplètement décrits sans aucun doute, les principaux chiens courants chasseurs de loups.

Ces chiens ont fait la renommée des équipages et des chasseurs de loups français. Cette renommée a même franchi la Manche, et en 1863 attira en Poitou, terre de prédilection du loup, le duc de Beaufort avec son équipage de Fox-Hound de Badmington. Il faillit retourner bredouille dans son pays, car ses soixante chiens refusèrent de prendre la voie du loup, se contentant de suivre leurs collègues indigènes, et vite abandonnèrent. Il fallut les Poitevins de M. de la Besge, et en particulier le fameux Ténébro, pour sauver l'honneur par la prise d'un loup.

Quelques célèbres Chasseurs de Loups

Un des plus habiles et des plus anciens tueurs de loups que nous ayons eus en France fut Frothaire, évêque de Toul. Il employa tous les moyens pour les anéantir, les trappes et l'eau bénite, les processions et l'épieu, les jeûnes et le poison. Louis le Débonnaire, qui avait pour Frothaire une haute estime, lui fit faire un superbe tombeau. L'évêque, agenouillé sur un loup mort, tenait dans ses mains la crosse pastorale et l'épieu du chasseur.

Le premier équipage pour loups qu'on ait eu en France a été créé par François Ier. Sous Henri IV, M. d'Adrezi, célèbre chasseur de loups de ce temps, avait formé une meute de chiens courants et de lévriers.

Dans la chasse du loup, la France a toujours compté des praticiens illustres : Clamorgan et de Moncel, Bois-Couteau, Pavali et de Sarcey ont opéré des prodiges.

Au XVIII[e] siècle, Jacques de Larye passe pour avoir forcé, tué ou pris plus de mille loups dans sa vie. M[lle] de Lauredan, devenue baronne de Draëk, en prit 767. Pendant la Révolution, les habitants de sa commune la réclamèrent pour la destruction des loups. On la mit en arrestation chez elle « avec un gardien à ses frais ». Le marquis du Hallay passe pour avoir détruit plus de douze cents loups pendant les cinquante ans où il leur fit une guerre acharnée. Arrêté au plus fort de la Terreur, il fut relâché à la demande pressante de la population. L'acte de mise en liberté, dûment légalisé, lui enjoint « de courir sus aux loups jusqu'à complète destruction ». Le comte de Moussy-Lacontour, qui fut lieutenant de louveterie, continua de résider, avec ses fils, dans son château pendant toute la Révolution et continua de détruire les loups qui ravageaient le pays.

Le Poitou et le Limousin, nous l'avons déjà vu, ont fourni un fort contingent de veneurs réputés, et même du sexe un fort contingent de veneurs réputés, et même du sexe féminin : au XIX[e] siècle, les de la Besge, de Maichin, de Cressac, d'Autichamp, du Rivault, les frères Guichard des Ages, de Pully, d'Oiron, de Roux, de la Borderie, de la Guéronnière, de Vezin, d'Harambure, de Villars, de Montbron, de Bellabre sont restés célèbres.

Il existait aussi des sociétés de chasse à courre comme la Ratellerie, fondée à Loudun par les Barbier-Montault en 1810.

Pour ces gens, la chasse, les chevaux et les chiens étaient une passion, une raison de vivre. Ils connaissaient à fond le caractère de chacune de leur bête ; ils savaient leur parler. Il fallait les voir converser avec elles, comme avec des personnes, et ils se faisaient très bien comprendre. Elles faisaient partie de la famille. Chez eux, à côté des trophées de chasse, il n'était pas rare de voir la tête d'un chien regretté qu'ils ne contemplaient jamais sans émotion. Ils étaient, en outre, tous de gais et joyeux compagnons, vigoureux et hardis, d'un tempérament d'acier, d'une endurance extraordinaire. Ils meurent la plupart très vieux. E. de la

Besge mourut à 93 ans, il n'avait cessé de chasser que depuis deux ou trois ans. Il passe pour avoir pris ou tué 600 loups, et parfois après des poursuites héroïques : il lui arriva de coucher dans les bois avec ses chiens et de relancer le loup à l'aube sur les brisées posées la veille. En tout cas, il montait journellement à cheval à sept heures du matin et n'en descendait qu'à la nuit. Il chassait indifféremment tous les autres animaux, comme d'ailleurs la plupart de ses confrères. Cependant, deux d'entre eux, les frères Guichard, ne chassèrent que le loup pendant toute leur vie.

En Normandie, le comte Le Couteulx de Canteleu chassa pendant cinquante-trois ans. Ce fut le grand organisateur des premières expositions canines. Il possédait un équipage de Griffons vendéens très renommé. Il mourut à 82 ans et ne cessa de chasser que cinq ans avant sa mort. Mais notre XX^e^ siècle connaît encore quelques veneurs qui ont pris plus d'un loup ; nous citerons M. Bost-Lamondie, lieutenant de louveterie à Gençay (Vienne), qui en compte soixante à son actif, ce qui est beau pour notre époque. Ce veneur endurci chasse d'ailleurs encore à courre le cerf, le renard, le sanglier. Remercions-le ici pour l'intérêt qu'il a porté à notre thèse et les documents qu'il a bien voulu nous fournir.

CONCLUSION

Avec la disparition du loup se termine le cortège de générations de ces hommes rudes, de forte trempe, de ces chasseurs intrépides, roulant encore dans leurs veines du sang de nos anciens chevaliers. Peut-être est-ce un nouveau signe de la décadence de notre race.

Le loup est toujours resté lui-même, sa nature sauvage et primitive n'a pu s'adapter à notre siècle qui l'a poursuivi avec ses défrichements, lui enlevant les plus secrets repaires avec ses armes de plus en plus perfectionnées.

On ne peut s'empêcher d'exprimer un timide regret de voir ce bel animal de vénerie disparu ; il était féroce, dangereux, il fit de nombreux ravages, certes, mais ce n'était peut-être pas une raison pour détruire totalement une espèce qui, après tout, était une richesse de la nature.

Mais, comme l'écrit si justement le colonel Chevalier-Rufigny, « ou il ne pourra jamais être détruit, c'est dans la mémoire des hommes. Il a été pour eux un ennemi trop redoutable pour qu'ils puissent l'oublier jamais ; son souvenir grandira au contraire, toujours environné de crainte et d'effroi. Il restera, par excellence, l'épouvantail pour les petits enfants qui ne sont pas sages. Et il est bien regrettable qu'il ne puisse en être ainsi pour les hommes qui, tous,

en ce moment, de par le monde, ont tant besoin, eux aussi, d'être ramenés à la sagesse. Quel service il leur rendrait ainsi, après leur avoir causé tant de maux ! »

Vu : *Le Directeur de l'École Vétérinaire, rapporteur*
P. Pons.

Vu : *le Président de la Thèse,*
Tapie.

Vu : *le Doyen,*
Calvet.

Vu et permis d'imprimer
Toulouse, le 11 mars 1948.

Le Recteur,
Président du Conseil de l'Université,
Dottin

BIBLIOGRAPHIE

G. Phœbus. — *Le livre de la chasse.*

Jean de Clamorgan. — *Traité de chasse.*

Jacques du Fouilloux. — *La Vénerie.*

Robert de Salnove. — *La Vénerie royale.*

Buffon. — *Histoire naturelle.*

Elzéar Blaze. — *Le chasseur au chien courant.*

Cte le Couteulx de Canteleu. — *Manuel de Vénerie.*

Colonel Chevallier-Rufigny. — *La chasse et la destruction du loup en Poitou aux XVIIIe et XIXe siècles.*

J. Oberthur. — *Les Gibiers de notre pays.*

Histoire de la louveterie éditée par l'association des lieutenants de louveterie.

Revue « L'Eleveur ».

Le Chasseur Français.

Fables de La Fontaine.

SOMMAIRE

INTRODUCTION 5

CHAP. I. — *Le Loup* 7

a) Classification zoologique 7

b) Morphologie. 7

c) De la connaissance du loup par la piste . . . 9

d) Quelques caractères biologiques 10

CHAP. II. — *Les mœurs du loup* 15

CHAP. III. — *Le loup et quelques croyances et légendes populaires.* 27

CHAP. IV. — *Destruction du loup* 31

a) Le loup un des fléaux du passé 31

b) Moyens mis en œuvre pour la destruction du loup. 34

1. Les primes 34
2. La louveterie 35
3. Les battues 38
4. L'affût 42
5. Les batteries 42
6. Les pièges 42
7. Les fosses 43
8. L'empoisonnement 45
9. Recherche et capture des jeunes 46

CHAP. V. — *La chasse à courre du loup.* 47

A) Les chiens à loup 50

1. Fauves de Bretagne 51
2. Les chiens du Poitou : 53

Le chien du Haut Poitou : origine . . . 53
création. . . 55
conformation . 55

Le chien de Billy ou Céris Montembœuf. 56

3. Le chien de Gascogne 58
4. Le chien de Saintonge 59
5. Le gascon Saintongeais ou chien de Virelade. 60
6. Le chien de Vendée 60
7. Le griffon au poil dur de Vendée 61
8. Le chien normand. 62

B) Quelques célèbres chasseurs de loups. . . . 63

CONCLUSION 67

— Imprimerie B. et J. OUDIN —
POITIERS
Dépôt légal 1948 N° 14